

lisi AEROSPACE

Tour Gamma "A" - 193, rue de Bercy
F75582 Paris Cedex 12
Tél. : 01 44 67 85 85
Fax : 01 44 67 86 07

lisi COSMETICS

Tour Gamma "A" - 193, rue de Bercy
F75582 Paris Cedex 12
Tél. : 01 43 07 98 50
Fax : 01 43 43 65 93

lisi AUTOMOTIVE

28, faubourg de Belfort - BP 19
F90101 Delle Cedex
Tél. : 03 84 58 63 00
Fax : 03 84 58 65 93

lisi LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

Tour Gamma "A" - 193, rue de Bercy
F 75582 Paris
Direction Générale :
Espace Vauban - Boulevard Richelieu
BP 431 - 90008 Belfort Cedex
Tél. : 03 84 57 00 77
Fax : 03 84 57 02 00

RAPPORT FINANCIER 2002



lisi LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

Rapport financier 2002

DONNÉES BOURSIÈRES ET DONNÉES JURIDIQUES	Données boursières	P. 34
	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	P. 36
CORPORATE GOVERNANCE ET ORGANES DE DIRECTION	Conseil d'Administration	P. 41
	Organigramme juridique	P. 44
RAPPORT DE GESTION	Activité résumée du groupe	P. 45
	Chiffres clés des divisions	P. 47
COMPTES CONSOLIDÉS	Bilan	P. 51
	Compte de résultat	P. 53
	Tableau des flux de trésorerie	P. 54
	Annexes	P. 55
	Rapport des commissaires	P. 70
COMPTES SOCIAUX	Rapport de gestion	P. 71
	Bilan	P. 72
	Compte de résultat	P. 73
	Tableau de flux de trésorerie	P. 74
	Annexes	P. 75
	Projets de résolutions	P. 76
	Rapport des commissaires	P. 78
INFORMATIONS JURIDIQUES	Attestation de contrôle des comptes	P. 79
	Tableau de concordance	P. 82



En application de son règlement N° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence composé de deux parties, le Rapport d'Activité et le Rapport Financier, le 17 avril 2003 sous le N° R.03-058

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

TABLE DE CONCORDANCE

de la commission

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel enregistré comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par la Commission dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

- Attestation des responsables du document
- Attestation des contrôleurs légaux des comptes
- Politique d'information

PAGES :

79 - 80
70, 78
35

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

CAPITAL :

- Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote ...)
- Capital autorisé non émis
- Capital potentiel
- Tableau d'évolution du capital sur 5 ans

36
37
37
38

MARCHÉ DES TITRES :

- Tableau des évolutions des cours et volumes sur 18 mois
- Dividendes

30, 34
71, 76

CAPITAL ET DROITS DE VOTE

- Répartition actuelle du capital et des droits de vote
- Evolution de l'actionnariat
- Pacte d'actionnaires

39 - 40
40
40

ACTIVITÉ DU GROUPE

- Organisation du groupe (information sur les filiales, relations mère et filiales)
- Chiffres clés du groupe
- Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique ...)
- Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur
- Politique d'investissements
- Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise ...)

14 - 19, 37
4-5
4-5
10 - 11
24 - 25
32

ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

- Facteurs de risques (marché, juridiques, industriels et environnementaux particuliers)
- Assurances et couvertures des risques

28 - 29, 68 - 69
68

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

- Comptes consolidés et annexes
- Engagements hors bilan
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres et de leurs réseaux
- Ratios prudentiels réglementaires (banques, assurances, courtiers)
- Comptes sociaux et annexes

45 - 66, 69
67
81
69
71 - 75

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

- Composition des organes
- Gouvernement d'entreprise
- Rémunération des mandataires sociaux et programmes de stock options
- Options consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux
- Plans de stock options et de BSPCE
- Conventions réglementées

2 - 3
41 - 43
39 - 40
39
40
78

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

- Evolution récente
- Perspectives

46
46 - 47, 49 - 50

Données boursières

COURS DE BOURSE

2001	Cours de clôture	+ Haut	+ Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois (1)
	EUR	EUR	EUR	EUR	K EUR	
juin	29,00	32,30	26,99	29,65	2 772	92 287
juillet	29,10	30,92	28,80	29,86	2 479	83 710
août	28,20	31,50	28,20	29,85	1 417	48 285
septembre	16,10	28,82	15,20	22,01	5 015	265 517
octobre	17,72	18,99	16,00	17,50	1 355	76 794
novembre	19,30	20,00	16,21	18,11	2 172	120 696
décembre	24,99	25,00	19,35	22,18	2 843	124 648
2002	Cours de clôture	+ Haut	+ Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois (1)
janvier	21,50	24,50	19,10	21,80	3 250	153 968
février	23,03	24,20	21,70	22,95	4 302	186 339
mars	26,00	27,30	23,00	25,15	4 194	163 462
avril	25,69	26,00	23,00	24,50	12 936	99 998
mai	25,63	27,45	25,10	26,28	2 097	80 297
juin	25,16	27,00	24,10	25,55	1 300	51 480
juillet	20,65	25,12	19,01	22,07	1 139	50 924
août	17,60	21,30	17,60	19,45	3 409	33 877
septembre	14,70	17,99	14,70	16,35	1 801	118 642
octobre	15,85	15,85	11,06	13,46	617	47 293
novembre	17,37	18,90	15,90	17,40	869	50 900
décembre	19,80	21,40	18,00	19,70	2 078	104 094

(1) sauf hors système

HISTORIQUE

- 20 juin 1989 Introduction au Second Marché de la Bourse de Paris de l'action GFI Industries.
- 21 janvier 1998 Transfert au Continu A (changement de catégorie de cotation).
- 13 mai 1998 Division par 5 du nominal des actions. Admission des 9 697 955 actions nouvelles de 10 Francs de nominal en lieu et place des 1 939 591 actions de 50 Francs de nominal.
- 18 décembre 2001 Adhésion au segment NextPrime d'Euronext Classification FTSE 215.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Emmanuel VIELLARD

LISI

Espace Vauban - BP 431

90008 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 00 77 - Fax : 03 84 57 02 00

e-mail : emmanuel.viellard@lisi-group.com

Site internet : www.lisi-group.com

CONSULTATION DES DOCUMENTS SOCIAUX

Les statuts, comptes, rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et tous les documents mis à disposition des actionnaires peuvent être consultés au siège de la direction générale :

LISI

Espace Vauban - 7 Boulevard Richelieu - BP 431

90008 BELFORT Cedex

CALENDRIER 2003

Date	Support	Informations
10 janvier 2003	LES ECHOS	Chiffre d'affaires exercice 2002
17 janvier 2003	BALO	Chiffre d'affaires exercice 2002
4 mars 2003	CONSEIL D'ADMINISTRATION	LISI
05 mars 2003	LES ECHOS/SFAF	Résultats exercice 2002
8 mars 2003	INVESTIR	Résultats exercice 2002
9 avril 2003	BALO	Résultats exercice 2002
11 avril 2003	LES ECHOS ou LA TRIBUNE	Chiffre d'affaires 1er trimestre 2003
16 avril 2003	BALO	Chiffre d'affaires 1er trimestre 2003
13 mai 2003	ASSEMBLEE GENERALE DE LISI	Approbation des comptes 2002
Semaine 21/03	BALO	Approbation des comptes 2002
25 juin 2003	CONSEIL D'ADMINISTRATION	LISI
11 juillet 2003	LES ECHOS ou LA TRIBUNE	Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2003
18 juillet 2003	BALO	Chiffre d'affaires 2ème trimestre 2003
9 septembre 2003	CONSEIL D'ADMINISTRATION	LISI
10 septembre 2003	LES ECHOS ou LA TRIBUNE / SFAF	Résultats semestriels 2003
13 septembre 2003	INVESTIR	Résultats semestriels 2003
17 septembre 2003	BALO	Résultats semestriels 2003
10 octobre 2003	LES ECHOS ou LA TRIBUNE	Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2003
17 octobre 2003	BALO	Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2003
17 décembre 2003	CONSEIL D'ADMINISTRATION	LISI
13 janvier 2004	LES ECHOS ou LA TRIBUNE	Chiffre d'affaires exercice 2003
16 janvier 2004	BALO	Chiffre d'affaires exercice 2003
Mars 2004	COMMUNIQUÉ DE PRESSE	Résultats exercice 2003

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Next Prime FTSE 215 – Second Marché – Appartenance au SBF 250

Code Euroclear : 5035

Code Reuters : GFII.PA

Code Bloomberg : FII FP

Etablissement chargé des titres : BNP PARIBAS

Contrat d'animation : BNP PARIBAS EQUITIES FRANCE,

M. Olivier BERTHET

Renseignements

de caractère général concernant l'émetteur

LSI. société anonyme au capital de 19 733 676 euros - Siège social : tour Gamma A, 193 rue de Bercy - 75012 Paris

OBJET SOCIAL : (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet :

- La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- La fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- Eventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS ET DATE DE CONSTITUTION :

R.C.S. PARIS B 536 820 269 (Code NAF 741 J)

Date de constitution : 5 juillet 1968, date d'expiration : 4 juillet 2067, durée : 99 ans.

EXERCICE SOCIAL : (ARTICLE 16 DES STATUTS)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT D'UN SEUIL DE PARTICIPATION : (ARTICLE 9 DES STATUTS)

1° Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

2° Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.

3° Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.

4° Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

5° Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée

au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : (ARTICLE 15-1 À 15-5 DES STATUTS)

1° Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

2° L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné :

- pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'assemblée ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Toutefois, le conseil d'administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou supprimer ce délai.

3° Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président le plus âgé ou à défaut de vice-président par l'administrateur le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

4° Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt par le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

5° Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'assemblée générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société, sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 17 DES STATUTS)

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS :

Le Conseil d'Administration du 06 décembre 2000 a proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2001, la création d'un Plan d'Épargne Groupe sous la forme d'une augmentation de capital réservée aux salariés. L'assemblée a autorisé la société à émettre des actions en numéraire dans la limite de 30 000 000 FRF soit 4 573 470 Euros (nominal + prime) avec la suppression du droit préférentiel de souscription. En 2001, l'augmentation de capital réalisée a porté sur 62 633 actions représentant 9 626 111 FRF soit 1 467 491 Euros. L'augmentation de capital autorisée non émise s'établit donc à 20 373 889 FRF soit 3 105 979 Euros.

TITRES DE CAPITAL POTENTIEL :

Il n'existe aucune option de souscription à une éventuelle augmentation de capital, ni aucun autre instrument dilutif.

RELATIONS MÈRE-FILIALES :

Le groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et le packaging. Le rôle essentiel de la société LISI consiste à animer, contrôler et prêter assistance à ses filiales.

Structure du capital :

L'apport des titres Former et Rapid par la société LISI à la division LISI AUTOMOTIVE en 2002 qui a achevé la recomposition juridique du groupe par la constitution du pôle dédié à la division automobile.

Flux intra-groupe :

- La trésorerie des filiales : dans le cadre d'une convention de trésorerie, les excédents de trésorerie des trois divisions remontent au niveau de la société mère. Ces excédents sont gérés directement par la société mère et sont rémunérés au taux du marché plus une marge.

- Les comptes courants d'intégration fiscale : une convention d'intégration fiscale a été conclue en 1999 avec effet au 01 janvier 2000. Le périmètre d'intégration fiscale comporte au 31 décembre 2002 les sociétés suivantes : LISI AEROSPACE, Blanc Aéro Industries, Blanc Aéro Technologies, Eurofast, Former, Gradel, Gervais-le-Pont, Rapid, LISI AUTOMOTIVE, LISI COSMETICS et LISI. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

- La convention d'assistance : cette assistance est assurée par le personnel de la société LISI et porte sur les domaines administratifs, financiers, juridiques et fiscaux, commerciaux et stratégiques, industriels et techniques. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI pour l'exécution des prestations.

- Créances rattachées à des participations : suite à l'apport des titres Rapid et Former à la société LISI AUTOMOTIVE, et d'une partie de la dette associée, la société LISI détient encore une quote part des emprunts sur l'acquisition des titres Rapid. Pour le solde, un prêt envers la Société LISI AUTOMOTIVE a été contracté aux mêmes conditions que la ligne bancaire correspondante. Les titres de cette société ont été donnés en nantissement.

Éléments concernant

les entreprises liées et les participations (en k euros)

Montant concernant les entreprises

	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF :		
Participations		
Créances rattachées à des participations	23 837	
Créances clients et comptes rattachés	301	
Avances de trésorerie aux filiales	4 213	
Compte courant intégration fiscale	1 484	
PASSIF :		
Concours de trésorerie des filiales	21 102	
Compte courant Intégration fiscale	1 982	
Fournisseurs	151	
Autres dettes	129	
COMPTE DE RÉSULTAT :		
Intérêts et charges assimilées	720	
Produits des prêts aux filiales	1 133	
Produits de participation	5 531	

Renseignements

de caractère général concernant le capital

CAPITAL SOCIAL : (ARTICLE 6 DES STATUTS)

Le capital social est fixé à la somme de DIX NEUF MILLIONS SEPT CENT TRENTE TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE SEIZE EUROS (19 733 676 €).

Il est divisé en NEUF MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE SIX MILLE HUIT CENT TRENTE HUIT (9 866 838) actions de DEUX EUROS (2 €) chacune, entièrement libérées et de la même catégorie.

ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES :

Date d'A.G. Date de C.A.	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale de titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2002 : 19 733 676 € divisé en 9 866 838 actions de 2 € de nominal							
10/05/01 05/07/01	Conversion de capital social en Euros par prélèvement sur le compte "prime de fusion"	4 691 778,44 €	-	-	2 €	9 866 838	19 733 676 €
28/02/01 05/07/01	Augmentation de capital réservée aux salariés	626 330 FRF	8 999 781,19 FRF	62 633	10 FRF	9 866 838	98 668 380 FRF
18/05/95 03/03/00	Augmentation de capital consécutive à la levée d'options de souscription	915 000 FRF	5 772 003 FRF	91 500	10 FRF	9 804 205	98 042 050 FRF
18/05/95 04/03/99	Augmentation de capital consécutive à la levée d'options de souscription	147 500 FRF	930 459,50 FRF	14 750	10 FRF	9 712 705	97 127 050 FRF
13/05/98 14/05/98	Division de nominal des actions	-	-	7 758 364	10 FRF	9 697 955	96 979 550 FRF
18/05/95 13/03/97	Augmentation de capital consécutive à la levée d'options de souscription	12 500 FRF	78 852,50 FRF	250	50 FRF	1 939 591	96 979 550 FRF

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Programmes de rachat d'actions en cours au 31 décembre 2002

Le 14 mai 2002, l'Assemblée Générale Mixte a autorisé la Société à racheter en bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social, et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 13 novembre 2003. Ce programme a fait l'objet d'un visa par la COB en date du 22 avril 2002 sous le n° 02-430.

La société LISI envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

1. La remise d'actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer, plus généralement les conditions d'une transaction ;
2. La régularisation des cours par intervention systématique en contre tendance sur le marché ;
3. Consentir des options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son groupe ;
4. L'achat et vente de titres en fonction des situations de marchés ;
5. La remise des titres à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation ou par toute autre manière d'actions de la société ;
6. L'annulation des titres acquis, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne peut acheter ses propres actions qu'à un prix unitaire au plus égal à 60 Euros hors frais d'acquisition,

- la société ne peut vendre tout ou partie des actions ainsi acquises qu'à un prix unitaire au moins égal à 20,00 Euros hors frais de cession.

Le montant maximal que LISI est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 60 Euros, s'élèvera à 59 200 980 Euros.

La Société LISI a acquis en 2002 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessous référencé, 135 956 actions propres, soit 1,38 % du capital en vertu des autorisations de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2002.

Les opérations réalisées par la Société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondéré en €
Titres détenus au 01/01/2002	266 153	22,77
Dont titres affectés au programme de stock options	171 700	
Dont titres disponibles	94 453	
Titres acquis en 2002	135 956	21,38
Titres vendus en 2002 (1)	132 251	20,80
Titres détenus au 31/12/2002	269 858	21,32

Le nombre d'actions propres auto-détenues au 31 mars 2003 par la Société LISI est de 280 212 titres, soit 2,84 % du capital.

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec BNP PARIBAS EQUITIES France. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

Dans le cadre de la mise en place d'une couverture des trois plans d'options d'achats d'actions attribués aux salariés pour un total de 171 000 actions, la Société LISI a acheté des calls auprès de NATEXIS aux caractéristiques identiques à celles des plans. Concomitamment, la société LISI a vendu 132 251 actions à NATEXIS au prix de 20,80 euros par action afin de couvrir sa position. (1)

Vous trouverez ci-dessous l'information relative à l'utilisation des produits dérivés au sein du groupe LISI en 2002 au titre de couverture des plans de stocks options. Ces opérations ont été mises en place à l'initiative de la direction générale du groupe. La mise en œuvre a été réalisée sous l'autorité du Vice-Président par la responsable du pôle trésorerie du groupe et ceci dans le cadre de l'application de règles internes d'utilisation limitative des produits dérivés comme instrument de couverture et non comme instrument spéculatif.

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	
Nature	Achat de Call	Achat de Call	Achat de call	Vente de Put
Date de départ des options	23/08/02	23/08/02	23/08/02	23/08/02
Date d'échéance des options	15/12/03	2/03/05	7/12/05	7/12/05
Nombre d'options	97 500	34 700	39 500	100 000
Prix d'exercice	22,70 €	27,82 €	18,81 €	17,00 €
Prix des options de couverture	5 €/action	5,70 €/action	8,60 €/action	2,40 €/action
Prime payée par LISI	487 500 €	197 790 €	339 700 €	
Prime payée par NATEXIS à LISI				240 000 €

Nouveau programme de rachat d'actions

Dans le cadre d'un nouveau programme de rachat d'actions qui fera l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, la Société LISI propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

La durée du programme de rachat d'actions est fixé à 18 mois. Les objectifs du plan de rachat d'actions sont reconduits à l'identique. Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 40 Euros par action et le prix minimum de vente ne pourra être inférieur à 10 Euros par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

NOMBRE APPROXIMATIF D'ACTIONNAIRES AU 31/12/2001

La société LISI comptait environ 3 400 actionnaires au 31 décembre 2001, le flottant représente 28,1 % du nombre total d'actions et se décompose ainsi :

- Investisseurs institutionnels français : 88
 - Investisseurs institutionnels internationaux : 57
 - Actionnaires individuels français et internationaux : 3 255
- Source : TPI 12/2001

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE (AU 31/12/2002)

	% du capital	% Droits de vote
Actionnaires mandataires sociaux	71,94	83,74
dont dirigeants	0,10	0,06
Actionnaires partenaires salariés	—	—
Salariés	0,79	0,48
Autocontrôle	2,73	—
dont auto-détention	2,73	—
Public	24,54	15,78
dont au porteur	24,54	15,78

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EN 2002

Année 2002	Gilles KOHLER	Emmanuel VIELLARD
Rémunérations brutes		
part fixe	189 860	176 018
part variable	26 000	16 954
avantages en nature	—	—
jetons de présence	5 625	4 500
TOTAL BRUT	221 485	197 472
Rémunérations nettes versées	174 425	155 411
avantages en nature versées en 2002	—	—
Jetons de présence	5 625	4 500
TOTAL NET VERSÉ	180 050	159 911

Aucune rémunération au titre de leurs fonctions exercées dans LISI n'est versée par les sociétés holding actionnaires de LISI aux mandataires sociaux de cette société.

Les mandataires sociaux non dirigeants ont perçus en 2002 au titre des jetons de présence respectivement les sommes suivantes :

Monsieur Jean KOHLER : 3 375 euros, Monsieur Eric ANDRE : 3 375 euros, Monsieur Pierre PEUGEOT : 1 125 euros, Monsieur Robert PEUGEOT : 2 250 euros, Monsieur Thierry PEUGEOT : 4 500 euros, Monsieur Christophe VIELLARD : 4 500 euros, Monsieur Michel VIELLARD : 5 625 euros, Monsieur Jean-Philippe KOHLER : 4 500 euros, Monsieur Roland BURRUS : 3 375 euros, Monsieur Pascal LEBARD : 2 250 euros.

OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2002

Au cours de l'exercice 2002, il n'a pas été consenti d'options d'achats d'actions aux mandataires sociaux.

OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS LEVÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2002

Au cours de l'exercice 2002, il n'a pas été procédé à des levées d'options d'achats d'actions par les mandataires sociaux.

OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2002

Au cours de l'exercice 2002, il n'a pas été consenti d'options d'achats d'actions aux dix premiers salariés.

OPTIONS D'ACHATS D' ACTIONS LEVÉES PAR LES DIX PREMIERS SALARIÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2002

Au cours de l'exercice 2002, il n'a pas été procédé à des levées d'options d'achats d'actions par les dix premiers salariés.

ÉVOLUTION DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2002

Libellés	2002			2001			2000		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	60,1	72,5	5 928 725	60,1	72,2	5 928 725	59,9	72,9	5 874 656
VMC	6,7	8,1	664 675	6,7	8,1	664 675	6,8	8,1	664 675
Suez Industries				1,8	2,2	175 000	4,7	2,2	459 675
FFP	5,0	3,1	494 000						
Auto-détenues	2,7		269 858	2,7		266 153	2,3		229 844
Salariés	0,8	0,5	77 584	0,6	0,4	59 300			
Public	24,7	15,8	2 431 996	28,1	17,1	2 772 985	26,3	16,8	2 575 355
Total	100,0	100,0	9 866 838	100,0	100,0	9 866 838	100,0	100,0	9 804 205

[40]

RAPPEL DES PLANS DE STOCKS OPTIONS EN-COURS AU 31/12/2002

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3
Date d'Assemblée	20/05/99	28/02/01	28/02/01
Date du Conseil d'Administration	15/12/99	01/03/01	06/12/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	125 000	34 700	39 500
Dont : nombre d'actions pouvant être achetées par les membres du comité de direction	47 000	5 500	39 500
Nombre de dirigeants concernés	2	Néant	2
Point de départ d'exercice des options	15/12/03	02/03/05	07/12/05
Date d'expiration	14/12/07	28/02/09	05/12/09
Prix de souscription	22,70 €/action	27,82 €/action	18,81 €/action
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2002	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions portant droit d'option d'achat aux bénéficiaires au 31/12/02	92 500	31 700	39 500

A titre d'information, nous vous informons que CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Ses principaux actionnaires sont : CIKO, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE : 30,01 %, VMC, Route des Forges 90120 MORVILLARS : 27,71 %, et FFP, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS : 25,16 %.

L'activité principale de ces trois sociétés est la gestion de portefeuille de valeurs mobilières. Ces sociétés n'ont pas d'autre relation avec la société LISI que la détention directe ou

indirecte de son capital.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Aucun actionnaire n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de LISI.

A la connaissance de la société LISI, aucune action inscrite en nominatif n'a fait l'objet d'un nantissement.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE (PEG)

Un Plan d'Épargne Groupe "GFI Industries en action", créé en 2001, a été réservé aux salariés français du groupe et leur a permis de participer en 2001 à une augmentation de capital pour un montant global de 1,47 M€. Cette opération avait suscité l'adhésion de 1019 personnes.

En 2002, le PEG fut reconduit sous forme de rachat d'actions. Il a accueilli les versements volontaires, la participation, l'intéressement ainsi que l'abondement de la société de 392 collaborateurs pour un montant global de 0,5 M€.

Au 31 décembre 2002, le PEG composé exclusivement d'actions LISI en détient 77 584.

PARTICIPATION

Il existe des accords de participation dans chacune des entités juridiques du groupe LISI.

La réserve spéciale de participation globale représente pour l'exercice 2002 la somme de 1,758 Keuros.

DÉPENSES DE FORMATION

Les dépenses de formation consolidées ont représenté pour l'exercice écoulé :

- 1,829 Keuros pour les dépenses externes,
- 253 Keuros pour les dépenses internes.

Conseil d'Administration

Le groupe a choisi depuis de nombreux exercices son mode de fonctionnement en adéquation avec les règles de Corporate Governance et de transparence généralement admises.

En accord avec les recommandations d'Euronext suite à notre appartenance à Nextprime, la Société a décidé d'avoir 3 administrateurs indépendants et 2 comités spéciaux à partir de l'exercice 2002.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DES PERSONNALITÉS SUIVANTES :

KOHLER Gilles, Président

Année de première nomination : 1985

Date d'expiration des mandats : AGO 2003

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'administration :

- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE

Administrateur des sociétés :

- LISI AEROSPACE
- HI-SHEAR Corporation (USA)
- HI-SHEAR Automotive (USA)
- RAPID SA
- I. F. C. (Immeubles de Franche-Comté)

Représentant permanent des sociétés :

- LISI AEROSPACE au Conseil d'Administration de BLANC AERO Technologies
- LISI AEROSPACE au Conseil d'Administration de BLANC AERO Industries
- LISI AEROSPACE au Conseil d'Administration d'EUROFAST
- LISI au conseil d'Administration de LISI COSMETICS
- LISI au Conseil d'Administration de FORMER

Membre du Comité de direction :

- LISI AUTOMOTIVE SAS

VIELLARD Emmanuel, Vice-Président

Année de première nomination : 2000

Date d'expiration des mandats : AGO 2007

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'administration :

- LISI AEROSPACE
- FINANCIERE VIELLARD S.A.

Directeur Général :

- VIELLARD MIGEON & Cie

Administrateur des sociétés :

- ARCHIVECO S.A.
- LISI COSMETICS
- BLANC AERO Industries
- BLANC AERO Industries (UK)
- BLANC AERO Technologies
- EUROFAST
- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE
- DE PRUINES INDUSTRIES
- FORMER
- HI-SHEAR CORPORATION (USA)
- RAPALA-VMC OYJ. (Finlande)
- RAPID
- FSH WELDING GROUP

Membre du Comité de direction :

- LISI AUTOMOTIVE SAS

PEUGEOT Robert, Administrateur

Année de première nomination : 1993

Date d'expiration des mandats : AGO 2007

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président Directeur Général

SOCIETE FONCIERE FINANCIERE & DE PARTICIPATIONS

Membre du Conseil de surveillance :

- AVIVA FRANCE
- CITROËN DEUTSCHLAND AKTIENGESELLSCHAFT
- IMERYS

Administrateur des sociétés :

- AVIVA PARTICIPATIONS
- CITROËN Danemark A/S
- CITROËN, UK Ltd
- EPF (Ets Peugeot Frères)
- GIE RECHERCHES ET ETUDES PSA RENAULT
- IMMEUBLES ET PARTICIPATIONS DE L'EST
- I.F.P. (Institut Français du Pétrole)
- LFPF (La Française de Participations Financières)
- PEUGEOT AUTOMOBILES, UK Ltd

BURRUS Roland, Administrateur

Année de première nomination : 1984

Date d'expiration des mandats : AGO 2003

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président :

- SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE LA HAUTE-SAONE ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Vice-Président :

- CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE FRANCHE-COMTE
- I.D.F. (Institut pour le Développement Forestier)

Associé-Gérant :

- GROUPEMENT FORESTIER DE SAINT-ANDRE
- CLARTUS
- SARL LA BRUNELLIERE

Administrateur :

- FORETS COMTOISES

Conseil d'Administration

PEUGEOT Thierry, Administrateur, Représentant permanent de CID au conseil d'administration de LISI

Année de première nomination : 1977

Date d'expiration des mandats : AGO 2007

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'administration

- IMMEUBLES & PARTICIPATIONS DE L'EST

Responsable Grands Comptes Internationaux :

- CITROEN

Administrateur des sociétés :

- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE
- ETABLISSEMENTS PEUGEOT FRERES
- LA FRANÇAISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES
- SAPAR
- SIAM
- SOCIETE FONCIERE FINANCIERE ET DE PARTICIPATION

VIELLARD Christophe, Administrateur

Année de première nomination : 2000

Date d'expiration des mandats : AGO 2006

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'administration :

- AQUACO S.A.
- CANELLE PECHE S. A.
- VMC PECHE
- VMC PECHE DO BRASIL LTDA
- VMC Inc. (USA)
- WATER QUEEN S. A.
- VMC WATER QUEEN UKRAINIA
- VMC WATER QUEEN POLSKA
- VMC WATER QUEEN ZAO (Russie)

Gérant :

- SARL ELITE
- GROUPEMENT FORESTIER DES LOMONTS

Vice-Président :

- FINANCIERE VIELLARD
- VIELLARD MIGEON et Cie

Administrateur des sociétés :

- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE
- EUROSAGA
- F. S. H.
- RAPALA VMC OYJ. (Finlande)
- SAINT-MENIN INVESTISSEMENTS
- S.A. REBOUD ROCHE

Membre :

- Membre Commissaire de la Commission des Opérations de Bourse

VIELLARD Michel, Administrateur, Représentant permanent de VMC au conseil d'administration de LISI

Année de première nomination : 1977

Date d'expiration des mandats : AGO 2003

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président :

- DE PRUINES INDUSTRIES
- FSH WELDING GROUP
- S.A. HLM DELLE HABITAT
- VIELLARD MIGEON et Cie

Administrateur des sociétés :

- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE
- CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
- EUROSAGA
- OFFICE HLM de BELFORT
- SAFC
- S.M.I.
- S.O.M.E.
- S. A. REBOUD ROCHE
- VMC PECHE
- CAMEIC
- SA FINANCIERE VIELLARD

Membre du comité de direction :

- FSH INDUSTRIES
- SELECTARC INDUSTRIES

Gérant des sociétés :

- Groupement Forestier de la LARGUE
- Groupement Forestier de la MONTAGNE
- SARL LA COMBE
- S.C.I. du MOULIN
- VMPI

KOHLER Jean-Philippe, Administrateur, Représentant permanent de S.C CIKO au conseil d'administration de LISI

Année de première nomination : 2002

Date d'expiration des mandats : AGO 2003

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président du Conseil d'administration :

- LISI COSMETICS

Directeur Général :

- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE

Administrateur des sociétés :

- BLANC AERO Industries
- EUROFAST
- FORMER
- LISI AEROSPACE

Représentant permanent :

- LISI au conseil d'Administration de BLANC AERO Technologies

Gérant des sociétés :

- SC CIKO

Conseil d'Administration

[43]

LEBARD Pascal, Administrateur

Année de première nomination : 2002
Date d'expiration des mandats : AGO 2008

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président Directeur Général :

- CODEM

Directeur :

- EXOR

Président du Conseil de Surveillance :

- MICEL
- CLUB MEDITERRANEE

ANDRE Eric, Administrateur

Année de première nomination : 2002
Date d'expiration des mandats : AGO 2008

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Directeur Général :

- CLINVEST

Administrateur :

- R.DI GIOIA Cie

Jetons de présence :

La répartition des jetons de présence se fait sur une base égalitaire en tenant compte de la présence des administrateurs aux séances du Conseil et aux comités d'audit et de rémunération.

Les administrateurs indépendants sont :

Monsieur Eric ANDRE
Monsieur Roland BURRUS
Monsieur Pascal LEBARD

Sont qualifiés d'administrateurs indépendants, les personnes n'appartenant pas directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les Sociétés FFP, CIKO et VIELLARD MIGEON & Cie.

Fonctionnement du Conseil d'Administration :

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2002 s'est élevé à quatre. La présence moyenne des administrateurs aux séances du Conseil tenues en 2002 est de 82 %.

Il n'existe pas de règlement intérieur au Conseil d'Administration.

Chaque administrateur détient au moins une action de la Société.

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Deux comités ont été constitués :

Un Comité de rémunérations :

COMPOSITION :

Monsieur Gilles KOHLER
Monsieur Eric ANDRE (administrateur indépendant)
Monsieur Michel VIELLARD

OBJECTIF : Valide la politique de rémunération, de motivation et de rétention du management du Groupe, veille aux intérêts de la société à travers la formulation de recommandations relatives aux rémunérations et aux autres avantages financiers (incentives packages) octroyés aux principaux cadres.

Constitué en fin d'année 2002, il ne s'est réuni qu'une seule fois et l'ensemble de ses membres était présent. Il a arrêté son règlement intérieur qui a été institué en précisant sa mission, sa composition et son mode de fonctionnement. Le Comité de Rémunération n'a pas émis d'avis ou de recommandation sur 2002 relatifs aux modalités de détermination de la part variable des dirigeants et d'attribution des options.

Un Comité d'audit :

COMPOSITION :

Monsieur Emmanuel VIELLARD
Monsieur Pascal LEBARD (administrateur indépendant)
Monsieur Christophe VIELLARD

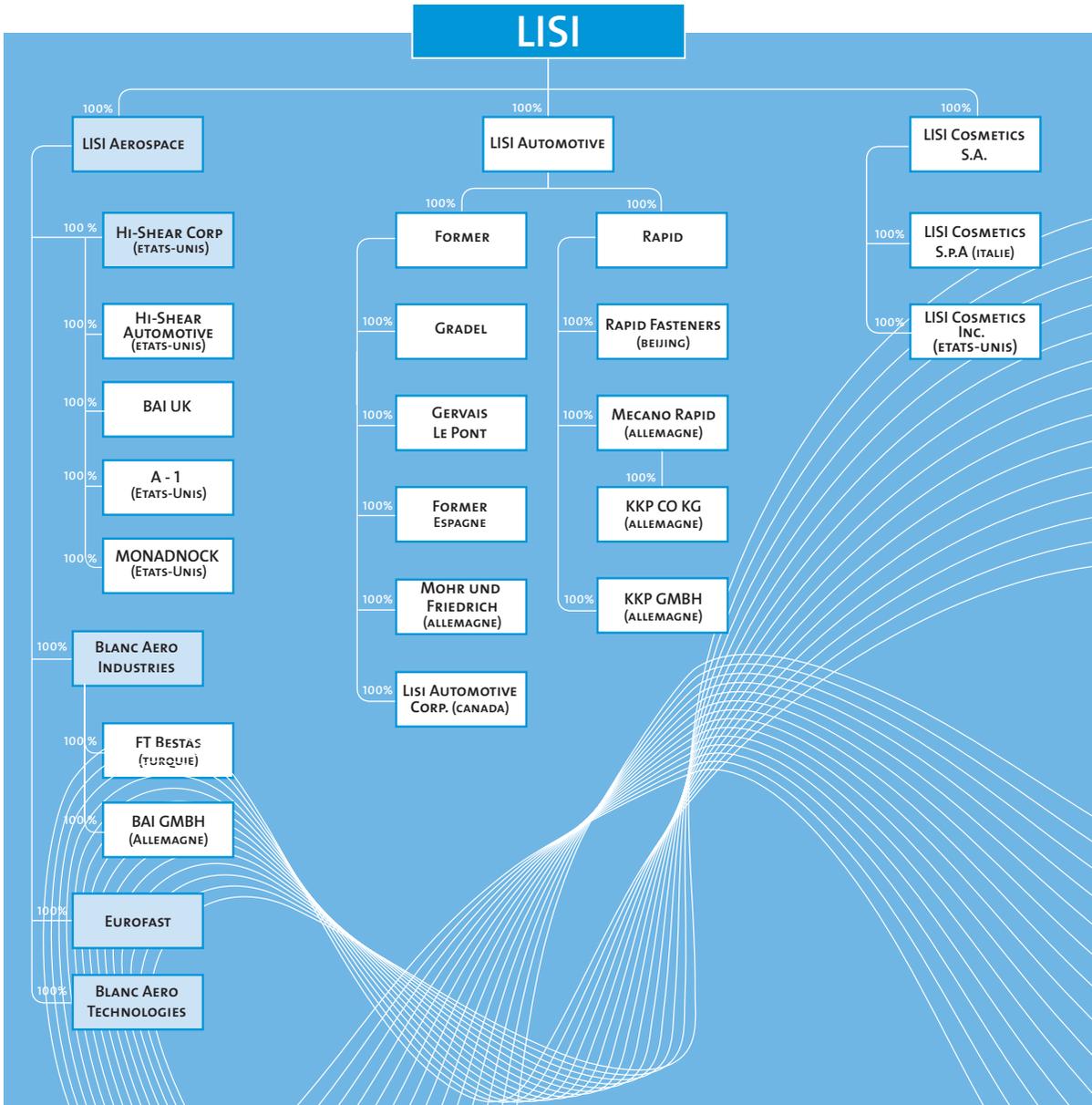
OBJECTIF : Identifie les principaux risques et les contrôles associés. Examine les conclusions des auditeurs externes. S'assure du respect des obligations légales. Fournit une assistance au Conseil d'Administration sur les pratiques comptables, la politique d'information financière et l'intégrité des rapports financiers.

Une chartre du Comité d'Audit a été instituée précisant sa mission, sa composition, son mode de fonctionnement.

Le comité d'audit s'est réuni une fois depuis son institution pour examiner les modalités d'arrêté des comptes de l'exercice 2002 et l'ensemble de ses membres était présent.

Le Comité d'Audit a entendu les commissaires aux comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la Société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit.

Organigramme juridique



Rapport de gestion

sur les comptes consolidés au 31/12/2002

ACTIVITÉ RÉSUMÉE DE L'ANNÉE 2002

(en millions d'euros)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	517,66	559,61	540,93
dont étranger	250,73	261,81	223,64
EBITDA (1)	77,32	86,79	81,64
EBIT (2)	47,04	61,58	65,02
Résultat net avant écarts d'acquisition	23,66	34,26	36,87
Résultat net après écarts d'acquisition	12,38	26,15	31,68
Effectifs inscrits fin de période	4 923	5 086	5 107
Trésorerie provenant de l'exploitation	70,58	94,47	46,95
Investissements industriels	29,25	37,14	31,72
Investissements financiers nets	12,83	-6,35	116,26
Capitaux propres et minoritaires	252,20	258,82	243,10
Endettement financier net	97,20	125,97	185,21
Retour sur capitaux investis (3)	12,8 %	15,1 %	18,7 %
Retour sur capitaux propres (4)	4,9 %	10,4 %	13,9 %

[45]

Activité globale conforme aux attentes

Les chiffres de l'exercice 2002 prennent en compte l'entrée de la société MONADNOCK au 1er septembre 2002 et la sortie d'ARS Industries au 1er octobre 2002. Ces deux sociétés contribuent pour respectivement + 6,6 M€ et - 4,0 M€ à la variation du chiffre d'affaires consolidé.

Le chiffre d'affaires annuel consolidé du groupe LISI s'établit à 517,7 millions d'euros en baisse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. A périmètre et taux de change constants cette baisse est de 7,6 %, l'effet dollar seul ayant un impact de - 1,1 %.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France continue à progresser et s'est élevée à 48,4 % du total.

Faits marquants de l'exercice

Le groupe a réalisé deux cessions et une acquisition lors de l'exercice 2002.

La cession de l'usine d'Aillevillers en février 2002 permet de se désengager d'un site spécialisé dans une activité de "niche", celle des fixations pour turbines. Ce site avait réalisé en 2001 un CA de 4,5 M€ pour un EBIT de 0,4 M€. Cette cession d'actifs n'est pas retraitée dans les analyses à périmètre constant.

Le recentrage du groupe sur ses activités stratégiques s'est poursuivi par la cession le 1er octobre 2002 de la société ARS Industries spécialisée dans les fixations ferroviaires. Seuls les chiffres des 9 premiers mois de l'année de cette société sont donc intégrés dans le compte de résultats consolidé de LISI. Cette cession impacte notamment le résultat exceptionnel des coûts du plan de restructuration initié en début d'exercice. En 2002, ARS Industries a contribué aux performances consolidées du groupe pour 8,2 M€ de chiffre d'affaires, 0,5 M€ d'EBIT et 0,2 M€ de résultat net.

Enfin, en août 2002, LISI AEROSPACE a acquis la société MONADNOCK aux USA. Spécialisée dans les fixations clippées pour l'intérieur des avions (clips 1/4 de tour, attaches pour panneaux, fixations pour avionique, etc.), MONADNOCK apporte une nouvelle gamme de produits à LISI AEROSPACE et fait de cette dernière un fournisseur complet de fixations

et composants d'assemblage pour tous les secteurs de l'Aéronautique, civils et militaires. Située à l'est de Los Angeles, à City of Industry, cette entreprise de 140 personnes réalise un chiffre d'affaires d'environ 19 millions de dollars.

Les gains sur achats et la réintégration de la sous-traitance commencent à porter leurs premiers fruits

Durant les périodes de tassement d'activité, le groupe a toujours optimisé son outil de production en réintégrant des opérations de sous-traitance. Cela fut particulièrement le cas cette année, notamment dans la division LISI COSMETICS mais également dans la division LISI AUTOMOTIVE avec, comme exemple, le démarrage de la nouvelle installation de traitement thermique sur le site de Delle.

En 2000, le groupe s'était fixé un objectif de réduction en deux ans de 10 % de ses achats non stratégiques, soit une économie de 10 M€. A la fin de l'exercice 2002, cet objectif aura été dépassé : les achats non stratégiques passent de 94 M€ en 2000 à 80 M€ en 2002 et permettent ainsi à la valeur ajoutée de gagner plus de trois points à 54,7 % en 2002 contre 51,6 % en 2000.

Cette année, les divisions automobile et parfumerie-cosmétiques auront globalement ajusté leurs effectifs ; en revanche, avec une activité en diminution de plus de 10 %, la division aéronautique n'a pas réussi à maintenir son niveau de productivité. Au total, même s'il se dégrade légèrement, l'EBITDA consolidé de LISI atteint un ratio de 14,9 % contre 15,2 % en 2001.

La hausse des amortissements, les défaillances de certains clients au premier semestre ainsi que la diminution de la rotation des stocks ont fait progresser le montant net des dotations de près d'un point et demi. L'EBIT consolidé régresse en conséquence de 10,8 % à 9,1 % du chiffre d'affaires.

1. Définition de l'EBITDA : EBIT + dotations aux Amortissements & Provisions d'Exploitation - Reprises d'Exploitation

2. Définition de l'EBIT : Résultat d'Exploitation - Participation

3. Définition du retour sur capitaux investis : EBIT/moyenne des capitaux engagés des années N et N-1 (capitaux propres + endettement financier net)

4. Définition du retour sur capitaux propres : Résultat net / capitaux propres

Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31/12/2002

Baisse du résultat net lié à des éléments non récurrents

En 2002, la charge financière nette a commencé à diminuer grâce à la poursuite de la baisse des taux et au désendettement du groupe.

A l'inverse, le résultat exceptionnel de l'année est impacté de la prise en charge de la moins value de cession des titres de ARS Industries pour près de 3,2 M€. D'autre part, pour faire face à la diminution de l'activité, les pôles LISI AEROSPACE et LISI COSMETICS ont enregistré des charges de restructuration pour plus de 1,7 M€.

De plus, ces baisses d'activité ont remis en cause la valorisation de certains goodwill (impairment testing) et une dépréciation supplémentaire de 3,8 M€ a donc été enregistrée.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net du groupe ressort à 12,4 M€ contre 26,1 M€ en 2001.

Forte capacité à produire du cash

Avec une capacité d'autofinancement (CAF) de 57,5 M€ soit 11,1 % du chiffre d'affaires contre 10,7 % en 2001, la capacité à dégager du cash du groupe LISI se confirme.

Grâce à une bonne maîtrise des conditions de règlement et des stocks, le BFR net a diminué pendant la période de 13,1 M€ et le flux net sur l'activité¹ ressort à 70,6 M€.

Après des investissements industriels nets de cessions de 26,7 M€, le Free Cash Flow² du groupe s'établit donc à 43,9 M€ dans la tendance de l'exercice 2001 où il s'était élevé à 56,0 M€ en bénéficiant de l'opération de mobilisations des créances commerciales.

Amélioration de la structure financière du groupe

Après investissements financiers et dividendes, l'endettement financier net a été réduit de 28,8 M€ et représente désormais moins de deux ans de CAF.

Les capitaux propres du groupe s'établissent à 252,2 M€. Leur diminution par rapport à 2001 résulte de l'impact taux de change sur les filiales américaines.

Le gearing passe ainsi un nouveau seuil sous la barre des 40 % à 38,5 %.

ÉVOLUTION RÉCENTE

Perspective 2003 : maintien des efforts d'adaptation

A ce jour, et hors événements exceptionnels, le management reste confiant dans la capacité du groupe à améliorer les marges sur l'exercice 2003 dans un environnement cependant difficile. Cet exercice sera d'abord axé sur la poursuite des efforts d'adaptation et sur la recherche d'opérations de croissance externe permettant de renforcer le leadership de LISI sur ses marchés.

Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2003

En millions d'Euros	1 ^{er} Tri	1 ^{er} Tri	Variations	
	2003	2002	à nouveau p ^é rimètre	à p ^é rimètre et taux de change constants
C.A. consolidé	136,2	138,6	-1,7%	+0,6 %

Le chiffre d'affaires du groupe LISI s'établit au 31 mars 2003 à 136,2 M€ en baisse de 1,7 % par rapport au 1er trimestre 2002. A p^érimètre et taux de change constants, l'évolution est positive de 0,6 %, l'impact dollar seul étant de - 3,8 %.

La part du chiffre d'affaires hors de France s'établit à 48 % du total en hausse de 1 %.

1. Définition du flux net sur l'activité : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation = CAF + Variation des BFR d'exploitation

2. Définition du Free Cash Flow : CAF - investissements industriels nets + variation des BFR

Fixations & composants d'assemblage pour l'aéronautique

LISI AEROSPACE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE LISI AEROSPACE

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Effectifs payés temps plein *	EBIT	Capacité d'auto-financement	Investissements industriels	Endettement financier net
Exercice 2002	180,22	1 969	15,47	23,74	7,69	19,04
Exercice 2001	200,80	2 002	29,08	26,50	13,13	25,65
Variation 2002/2001	-10%	-2%	-47%	-10%	-41%	-26%
Exercice 2000	179,08	1 819	27,47	23,14	7,96	30,87

* y compris intérimaires

Des marchés aéronautiques en forte régression

Conséquence immédiate des événements dramatiques du 11 septembre 2001, le trafic aérien en 2002 a reculé de 2,5 % et les pertes des compagnies aériennes ont atteint 13 milliards de dollars selon les estimations de IATA (Association Internationale du Transport Aérien).

Dans un tel contexte, les livraisons des 2 grands constructeurs d'appareils de plus de 100 places ont chuté de 20 % par rapport à 2001. BOEING aura été le plus touché en ne livrant que 381 appareils contre 527 l'année précédente, soit une baisse de 28 % ; mais AIRBUS n'aura pas non plus été épargné avec des livraisons en recul de 7 % à 303 unités au lieu de 325 en 2001.

Pour les mêmes raisons, les constructeurs de Regional Jets, BOMBARDIER et EMBRAER, ont réduit leurs productions en 2002 ; BOMBARDIER ayant été de plus pénalisé par une longue grève au printemps.

En résumé, de tous les marchés de LISI AEROSPACE, seul celui des hélicoptères aura été en croissance en 2002.

Activités contrastées par zones géographiques

L'Europe aura connu un "pic de crise" au cours de l'été 2002. En effet dès le mois d'octobre, la tendance s'inversait et les ventes du dernier trimestre ne reculaient plus que de 7,5 % à comparer à une baisse de 13,3 % à fin septembre. L'explication de ce phénomène provient principalement de la fin du déstockage des Fixations et Composants d'Assemblage dont les plans d'approvisionnements avaient été construits initialement par AIRBUS sur la base d'une cadence de 380 appareils ramenée in fine au chiffre de 300.

A l'inverse de la tendance en Europe, l'activité des premiers mois de l'année en Amérique du Nord a été satisfaisante, BOEING ne réduisant que progressivement son plan de charge.

Mais l'accélération de la baisse de celui-ci associée à de nouvelles règles d'approvisionnement ("MIN-MAX") chez ce client a beaucoup affecté les opérations de LISI AEROSPACE aux USA à partir du mois de juillet ; en conséquence, les ventes de HI-SHEAR FASTENERS à périmètre et dollar constants chutent de près de 18 % sur l'ensemble de l'exercice.

Enfin dans le domaine de la compétition automobile ("Racing"), l'année 2002 s'est avérée décevante après une forte progression en 2001. En Europe, BAT a consolidé sa place de 1er fournisseur de fixations en rallye comme en Formule 1. Mais l'activité globale a souffert de la disparition des écuries PROST, ARROWS et ASIATECH et des effets de report de commandes liés aux nouvelles règles en Formule 1. Aux Etats-Unis, A1 a fait face aussi aux modifications réglementaires des marchés « open wheel » constitués des séries CART et IRL ; comme en Europe, ces modifications ont freiné le développement de l'activité durant toute l'année 2002.

En consolidé, le chiffre d'affaires de LISI AEROSPACE s'affiche en baisse de 10,3 %. Mais l'évolution de l'activité par trimestre en forme de U laisse augurer une tendance meilleure pour l'année à venir (variations par trimestre des chiffres d'affaires à nouveau périmètre : -2 % au T1 ; -18 % au T2 ; -16 % au T3 et - 4,5 % au T4).

Rentabilité en net recul

Dans cette conjoncture de crise qui n'épargne aucune de ses filiales, la rentabilité de LISI AEROSPACE s'érode significativement mais reste à des niveaux solides : l'EBITDA atteint 15,2 % du chiffre d'affaires et l'EBIT 8,6 %, en recul cependant respectivement de 29 % et de 47 % par rapport à 2001.

La capacité d'autofinancement se maintient à 13,1 % du chiffre d'affaires. Elle permet de financer les investissements industriels ramenés à 7,7 M€ et de réduire l'endettement financier net malgré l'acquisition en août 2002 de la société californienne MONADNOCK.

MONADNOCK : une gamme de produits complémentaires

Située à l'est de Los Angeles, à City of Industry, MONADNOCK a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 19 millions de dollars pour un effectif de 140 personnes.

Spécialisée dans les fixations clippées pour l'intérieur des avions (clips 1/4 de tour, attaches pour panneaux, fixations pour avionique, etc.), elle apporte une nouvelle gamme de produits à LISI AEROSPACE et fait de cette dernière un fournisseur complet de fixations et composants d'assemblage pour tous les secteurs de l'Aéronautique, civils et militaires. Ainsi, dès novembre 2002, une (première) commande de fourniture de clips était signée par AIRBUS Deutschland.

Perspectives 2003

Elles restent très incertaines du fait de la simultanéité de tendances opposées.

En positif, sont attendues une reprise du trafic aérien et la montée en puissance de l'AIRBUS A380 ; en négatif, les difficultés persistantes des compagnies aériennes, particulièrement aux USA et le recul annoncé des livraisons de BOEING. A cela s'ajoute le risque de conflit en Irak dont les conséquences sur la conjoncture aéronautique seraient très négatives.

Dans ces conditions, les efforts de toutes les équipes de LISI AEROSPACE porteront principalement sur la recherche de productivité et d'économies durables.

Fixations & composants d'assemblage pour l'automobile

LISI AUTOMOTIVE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE LISI AUTOMOTIVE

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Effectifs payés temps plein*	EBIT	Capacité d'auto financement	Investissements industriels	Endettement financier net
Exercice 2002	283,23	2 530	29,67	33,24	18,35	30,31
Exercice 2001	287,35	2 654	28,24	30,09	21,10	23,90
Variation 2002/2001	-1%	-5%	5%	10%	-13%	26%
Exercice 2000	247,60	2 254	28,64	27,60	18,61	48,30

* y compris intérimaires

Une production mondiale et des marchés en léger recul

La production mondiale de véhicules particuliers s'est établie à 55,5 millions d'unités soit une baisse de 2 % par rapport à l'année 2001 ; elle se révèle proche de l'évolution des grands marchés mondiaux : une diminution de 2 % du marché américain soutenu par les mesures de crédit à taux zéro et des rabais sur les prix ; un recul de 2,3 % au Japon et de 2,9 % en Europe.

En revanche, les performances des constructeurs se sont avérées beaucoup plus contrastées.

PSA, 1er client de LISI AUTOMOTIVE, poursuit sur sa lancée avec des ventes en progression de 1 % par rapport à 2001 en Europe grâce au succès de la Peugeot 307 et de la Citroën C3. RENAULT, avec des ventes en recul de 2 % par rapport à 2001 a souffert de l'attentisme de ses clients pour la nouvelle Mégane qui s'annonce néanmoins comme un futur grand succès. Le groupe VW a pâti du manque de nouveaux produits pour remplacer la Golf et la Passat et ses immatriculations ont chuté de 5 %. Les constructeurs allemands de véhicules de haut de gamme ont plutôt mieux réussi en 2002 : BMW a augmenté ses immatriculations de 14 % grâce aux ventes de la Mini et DAIMLER CHRYSLER de 1 %. A l'opposé, FIAT et GM chutent lourdement et voient leurs ventes en Europe s'écrouler respectivement de 17 % et 10 % d'une année à l'autre.

Cependant, bien que le recul des immatriculations fut limité en 2002, les effets de saisonnalité se sont accentués : un premier trimestre très faible, un deuxième et troisième trimestres plus soutenus et une fin d'année molle. Ces variations de la demande exigent de plus en plus de flexibilité machine et main-d'œuvre, peu propices à l'amélioration de la productivité.

Activité de LISI AUTOMOTIVE : retournement de tendance positif

Après trois premiers mois 2002 marqués par la poursuite du déstockage chez la quasi totalité de ses clients et un chiffre d'affaires en baisse de plus de 8 % à fin mars, LISI AUTOMOTIVE a vécu un retournement complet au cours du second trimestre - en baisse de 2 % - suivi de deux autres trimestres positifs respectivement de 3 % et 4 %. Au cumul de l'exercice, le chiffre d'affaires 2002 de LISI AUTOMOTIVE est en léger retrait de 1,4 % par rapport à 2001.

En tenant compte de la baisse des prix de vente, le groupe LISI AUTOMOTIVE estime avoir, selon des sources internes, augmenté sa part de marché dans le sillage de ses principaux clients constructeurs et de son positionnement sur des segments équipementiers dynamiques (sécurité, confort, diesel).

Rentabilité : des ratios en amélioration

Malgré une conjoncture médiocre, l'exercice 2002 affiche des ratios de rentabilité en nette amélioration :

l'EBITDA consolidé de LISI AUTOMOTIVE s'établit ainsi en hausse de 8,4 % à 44,7 M€ en 2002 contre 41,2 M€ en 2001, attestant les progrès des différentes Business Units.

De même, la Marge Opérationnelle (EBIT) progresse de plus d'un demi point à 10,5 % du chiffre d'affaires et la Capacité d'Autofinancement du groupe automobile atteint 33,2 M€ soit 11,7 % du chiffre d'affaires ; elle permet de financer largement les investissements industriels limités à 18,3 M€ en 2002 (contre 21,1 M€ en 2001) et de réduire l'endettement financier net.

Ces performances encourageantes sont le fruit des efforts du plan de redressement enclenché en 2000 et maintenu fermement au cours des deux exercices.

Une nouvelle organisation industrielle par marché

Les neuf chantiers de travail ouverts en 2001 dans le cadre du rapprochement FORMER – RAPID ont permis d'aboutir à une nouvelle organisation de LISI AUTOMOTIVE avec la création de 4 Business Units toutes focalisées sur des métiers et des stratégies bien spécifiques.

La Business Unit – Fixations Vissées regroupe les activités de frappe sur machines transfert de produits vissés (Delle, Saint-Florent, Thiant, Vöhrenbach en Forêt Noire, etc.). Ses principaux clients sont les constructeurs européens PSA, Renault, BMW ou OPEL ainsi que RVI.

La Business Unit – Composants Mécaniques regroupe les composants d'assemblage pour les constructeurs et surtout les équipementiers comme TRW, AUTOLIV, TI BUNDY ou encore FAURECIA. Parmi ces principaux centres de production figurent Melisey, Dasle et Mississauga au Canada qui en 2002 ont bénéficié chacun d'extension de capacités en bâtiment et en matériel.

La Business Unit – Fixations Clippées Métal regroupe les activités découpe et comprend les deux usines de Puiseux en France et Heidelberg en Allemagne. Elle partage les mêmes clients que la BU Fixations Vissées.

La Business Unit – Fixations Clippées Plastique regroupe les activités injection plastique des deux usines de Mellrichstadt en Allemagne et Beijing en Chine. La construction d'un nouveau bâtiment en Allemagne de 2000 m² a commencé au quatrième trimestre 2002 et l'usine chinoise monte en puissance avec 70 employés et des résultats positifs en 2002. Ses principaux clients sont VW, SCHERER & TRIER et GM.

Cette nouvelle organisation dépasse les frontières géographiques et permet l'accélération des synergies entre les unités qui sont confrontées à des enjeux similaires.

Perspectives 2003

L'année 2003 débute avec un carnet de commandes mieux rempli qu'il y a un an. Cependant, les premiers chiffres d'immatriculations en Europe incitent à la plus grande prudence.

Afin d'accélérer la mise sur le marché de ces nouvelles solutions créatrices de valeur pour nos clients, nous avons modifié notre organisation et regroupé les fonctions

commerciales, recherche et développement des nouveaux produits sous la responsabilité d'une seule direction générale. Enfin nous avons ouvert un large chantier de réduction des coûts de production avec l'aide d'un cabinet de consultants. Cette opération appelée « Amélioration Continue vers l'Excellence » s'étalera en 2003 et 2004 et sera le catalyseur du changement de culture pour le Progrès Continu dans l'ensemble du groupe LISI AUTOMOTIVE.

Composants d'emballage pour la parfumerie et les cosmétiques

LISI COSMETICS

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE LISI COSMETICS

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Effectifs payés temps plein*	EBIT	Capacité d'auto financement	Investissements industriels	Endettement financier net
Exercice 2002	50,72	647	(0,52)	0,23	2,90	3,81
Exercice 2001	63,41	718	0,93	2,00	2,10	4,28
Variation 2002/2001	-20%	-10%		-89%	38%	-11%
Exercice 2000	64,23	713	4,53	4,92	3,25	12,81

* y compris interimaire

MARCHÉ DE LA PARFUMERIE ET DES COSMÉTIQUES : une croissance ralentie

Après de nombreuses années de forte croissance, les industries de la Parfumerie et des Cosmétiques ont vu en 2002 leur développement considérablement freiné. L'origine indirecte mais manifeste de ce phénomène est à rechercher dans les événements dramatiques du 11 septembre 2001 qui ont durement éprouvés l'ensemble des métiers du Luxe. Parmi ceux-ci, le marché de la Parfumerie et des Cosmétiques subissait un recul de plusieurs points de son chiffre d'affaires estimé à - 3 % à la fin du mois de septembre 2002 comparé à la même période de 2001.

Pour les fournisseurs de 1er rang des grands parfumeurs, cette conjoncture maussade a eu des effets très négatifs sur leur activité pour une double raison : très rapidement, les demandes de réapprovisionnement des lignes traditionnelles ont fortement chuté, l'ensemble de la profession rentrant dans un cycle de déstockage massif. Simultanément et tout aussi brutalement, des décisions d'annulation ou de report de lancement de nouvelles lignes étaient prises. Or ces lancements avaient été le principal moteur de croissance les années précédentes.

L'activité de LISI COSMETICS fortement déprimée

Entamée au dernier trimestre 2001, la baisse d'activité de LISI COSMETICS s'est prolongée sur une pente de - 25 % durant les neuf premiers mois de 2002. En fin d'exercice, le marché redevenait plus dynamique avec des demandes de réapprovisionnement plus soutenues et le retour de lancements significatifs ; ce qui se traduisait pour LISI COSMETICS par des ventes quasi stables au dernier trimestre (- 0,5 % par rapport au dernier trimestre de 2001).

Sur l'ensemble de l'exercice, avec un chiffre d'affaires en chute de 20 % par rapport à 2001, l'année 2002 se sera révélée la plus noire de toute l'existence de LISI COSMETICS.

EBITDA positif et quasiment stable par rapport à 2001

Dans ces circonstances extrêmement difficiles, LISI COSMETICS aura réussi à maîtriser ses charges d'exploitation sans parvenir cependant à éviter une perte au niveau de l'EBIT de 0,5 M€ à comparer à un gain de 0,9 M€ l'année précédente.

L'évolution de l'EBITDA est cependant plus significative de l'ensemble des efforts de productivité de la société pour améliorer sa rentabilité ; en effet, pour des ventes en recul de 13 M€, la baisse de l'EBITDA de LISI COSMETICS s'avère inférieure à un million d'euros (EBITDA de + 2,1 M€ en 2002 à comparer à + 2,8 M€ en 2001) et le ratio d'EBITDA en valeur relative reste quasiment stable à 4,2 % du chiffre d'affaires.

Les projets de LISI COSMETICS en 2002

Le marché sélectif du parfum constitue toujours le cœur de l'activité de LISI COSMETICS. Parmi les lancements les plus significatifs en parfumerie en 2002, citons : Addict et J'Adore Light de DIOR, Sensi d'ARMANI, le Spray-Cap de CHANEL, Desire Blue de DUNHILL ou encore Chic de Carolina HERRERA. J'Adore de DIOR, après avoir progressé de 20 % en 2001, a battu de nouveaux records de ventes en 2002 qui lui permettent d'occuper la 3ème place mondiale. Ce succès rejaille sur LISI COSMETICS, fournisseur métal et plastique exclusif de la ligne. Il en va de même avec la ligne masculine Acqua di Gio d'ARMANI qui se maintient également dans le top five des ventes mondiales depuis six ans. Enfin, parmi nos principales références actuelles, il faut souligner le succès de Coco Mademoiselle de CHANEL, le lancement féminin le plus réussi en 2002 avec 1,9 % de part de marché mondial.

Perspectives 2003

L'accélération des demandes de devis à la fin de l'exercice 2002 et les nouvelles commandes enregistrées pendant cette période devraient avoir un impact significatif sur les ventes de LISI COSMETICS dès le premier trimestre 2003. L'entrée de nouvelles marques sélectives dans les groupes avec lesquels nous travaillons déjà laissent également présager d'importantes consultations dans les mois à venir.

Malheureusement, l'incendie d'un de nos ateliers de polissage dans l'usine de Saint-Saturnin en janvier 2003 avec les conséquences négatives sur la production du site qu'il entraîne, risque de retarder le retour à la croissance attendu dès le 1er trimestre de cette année.

La poursuite de la mise en place d'une organisation et de méthodes techniques et industrielles inspirées du secteur automobile, sera en 2003 l'un des chantiers majeurs pour l'amélioration des performances de la division.

Sources :

AFP ; Les Echos ; Le Figaro Economie ; Cosmétique Hebdo ; Cosmétique Magazine ; Fashion Daily ; WWD International Beauty Report ; Challenges.

Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)

Notes

2002

2001

2000

Actif immobilisé

Ecart d'acquisition	4	150 730	147 069	139 355
Immobilisations incorporelles	4	16 733	16 132	14 912
Immobilisations corporelles	4	375 031	367 946	356 639
Immobilisations financières	4	4 028	5 505	7 239
Amortissements et dépréciations	4	-256 896	-231 873	-218 674

Total de l'actif immobilisé net

289 626

304 779

299 470

Actif circulant

Matières premières et autres appro.		27 487	30 367	33 029
En cours		37 126	43 828	42 597
Produits finis/marchandises		64 599	58 279	56 832
Dépréciation des stocks		-26 026	-21 312	-19 468

Stocks nets

103 186

111 162

112 990

Avances et acomptes versés		23	145	414
Créances clients et comptes rattachés		82 378	99 549	158 152
Autres créances		15 814	11 793	12 748
Dépréciations des créances		-3 397	-2 826	-3 089
Impôts différés actif		7 946	7 566	6 264
Valeurs mobilières de placement	5	19 371	13 014	20 309
Disponibilités		17 572	36 054	19 234
Dépréciations des VMP		-737		

Total de l'actif circulant

242 156

276 456

327 021

Comptes de régularisation

6

4 364

4 012

4 230

TOTAL DE L'ACTIF

536 146

585 247

630 721

Bilan consolidé

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Notes	2002	2001	2000
Capitaux propres				
Capital social		19 734	19 734	14 946
Primes d'émission, de fusion		27 134	27 134	30 932
Ecart de conversion		3 332	15 544	12 282
Réserves		189 625	170 260	143 602
Résultat de l'exercice, part du groupe		12 375	26 147	31 815
Total des capitaux propres	7	252 200	258 818	233 578
Intérêts minoritaires	7	0	0	9 524
Provisions pour risques et charges	8	48 376	48 951	47 727
Dettes				
Emprunts et dettes financières divers	9	133 407	175 039	224 752
Avances et acomptes reçus		657	479	316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 560	58 560	74 638
Dettes fiscales et sociales		38 574	31 976	28 628
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 265	4 392	4 773
Autres dettes		5 777	6 931	6 575
Total des dettes		235 240	277 377	339 682
Comptes de régularisation	6	330	101	209
TOTAL DU PASSIF		536 146	585 247	630 721

Compte de résultat ^{consolidé}

[53]

(en milliers d'euros)	Notes	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires hors taxes	4	517 661	559 612	540 929
Variation stocks produits finis et en-cours		1 496	10 475	1 772
Total production		519 157	570 087	542 701
Autres produits		4 001	5 579	4 720
Total produits d'exploitation		523 158	575 666	547 421
Consommations		-130 776	-150 410	-149 684
Autres achats et charges externes		-108 097	-121 546	-115 607
Autres charges de gestion courante				-1 845
Valeur ajoutée avant intérimaires		284 285	303 710	280 285
Impôts et taxes		-9 305	-9 730	-12 481
Intérimaires		-12 657	-17 737	-17 330
Salaires et charges sociales		-183 242	-187 665	-166 644
Participation des salariés		-1 758	-1 785	-2 185
EBITDA		77 323	86 794	81 645
Dotations aux amortissements		-26 686	-24 757	-19 317
Dotations aux provisions		-11 085	-7 783	-9 368
Reprise de provisions		7 483	7 330	12 055
EBIT	4	47 035	61 584	65 015
Résultat financier	10	-8 891	-9 554	-7 158
Résultat courant avant impôt		38 144	52 030	57 857
Produits exceptionnels		16 105	20 292	13 719
Charges exceptionnelles		-21 582	-22 855	-16 927
Résultat exceptionnel	11	(5 477)	(2 563)	(3 208)
Impôt sur les bénéfices	12	-9 003	-15 206	-17 784
Résultat		23 664	34 261	36 865
Société mise en équivalence		-	-	-
Résultat avant amortissements des écarts d'acquisition		23 664	34 261	36 865
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-11 289	-8 114	-5 182
Résultat net		12 375	26 147	31 683
- Dont part du groupe incluant le résultat des sociétés mises en équivalence		12 375	26 147	31 815
- Dont intérêts minoritaires				-133
Résultat par action (en euro) :				
Résultat courant (net d'impôt)		3,0	3,7	4,1
Résultat net part du groupe		1,3	2,6	3,2

Pour plus de comparabilité, les comptes de 2000 ont été retraités pour adopter la même présentation qu'en 2001 et 2002, à savoir :

- Reprises de provisions exclues des produits d'exploitation et passées après l'EBITDA,
- Charges de gestion courante incluses dans la valeur ajoutée,
- Charges d'intérimaires exclues de la valeur ajoutée,
- Participation des salariés incluse dans l'EBITDA.

Tableau des
flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	2002	2001	2000
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	57 515	59 955	59 066
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	1 418	(11 169)	(7 227)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	11 643	45 688	(4 890)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	70 576	94 474	46 949
Opérations d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29 252)	(39 112)	(32 672)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 560	388	952
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(18 701)	(4 551)	(116 206)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	5 868	10 896	(53)
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales (1)	230	(3 487)	(6 378)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissement (B)	(39 295)	(35 866)	(154 356)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital		1 454	86
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 903)	(5 844)	(5 852)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (1)			
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	18 694	16 333	104 171
Remboursements d'emprunts	(29 865)	(40 639)	(23 537)
Encaissements de la participation des salariés	1 940		2 890
Remboursements de la participation des salariés	(3 898)		(3 075)
Divers	106	53	(132)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	(18 926)	(28 643)	74 550
Incidence des variations de taux de change (D) (1)	(3 785)	199	200
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	8 570	30 164	(32 656)
Dont variation liquidités	(12 863)	9 525	(4 892)
Dont variation concours bancaires courants	21 433	20 639	(27 765)
Trésorerie à l'ouverture (E)	11 096	(19 068)	13 588
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D+E)	19 666	11 096	(19 068)

[54]

(1) Ligne spécifique au tableau de financement consolidé

1. ACTIVITÉ DU GROUPE ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et le packaging.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants :

- Changement de nom et modification de la raison sociale de GFI Industries en LISI et de ses filiales en LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS le 14 mai 2002 à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Cession le 28 février 2002 des actifs représentés par l'usine d'Aillevillers par BLANC AERO TECHNOLOGIES.
- Apport par LISI des titres des sociétés FORMER et RAPID à LISI AUTOMOTIVE en date du 21 juin 2002 avec effet rétroactif au 1er janvier 2002.
- Cession par LISI le 15 octobre 2002 de la société ARS Industries à la société PROMORAIL membre du groupe PANDROL avec effet au 1er octobre 2002.
- Acquisition par HI-SHEAR CORPORATION le 26 août 2002 de la société MONADNOCK à City of Industry en Californie.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis au 31 décembre 2002 conformément au code de commerce et au règlement 99-02 du CRC. Le groupe est engagé dans une opération de convergence vers les normes IAS. Notons que l'application du règlement 99-02 du CRC offre une conformité avec certaines normes IAS en particulier :

- IAS 1 sur la présentation des états financiers,
- IAS 2 sur les stocks,
- IAS 14 sur l'information sectorielle,
- IAS 16 sur les immobilisations corporelles,
- IAS 20 sur les subventions publiques,
- IAS 21 sur les variations des cours des monnaies étrangères,
- IAS 37 sur les provisions passifs éventuels et actifs éventuels.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre ont un exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2002, à l'exception de la société MONADNOCK (4 mois d'activité) et ARS Industries (9 mois d'activité).

Comparabilité des comptes

Variations de périmètre :

Le périmètre 2002 a varié de la manière suivante :

- Entrée de la société MONADNOCK,
- Sortie de la société ARS Industries.

Ces mouvements de périmètre n'ont pas d'incidences significatives sur la comparabilité des comptes :

- L'entrée de la société MONADNOCK impacte le chiffre d'affaires à hauteur de + 6,6 M€, et le résultat net à hauteur de + 0,07 M€.
- La société ARS Industries a contribué jusqu'au 30 septembre 2002 sur les principaux indicateurs : le chiffre d'affaires pour 8,2 M€, l'EBIT pour + 0,5 M€ et résultat net part du groupe pour + 0,2 M€. Pour mémoire en 2001, le chiffre d'affaires s'était élevé à 12,2 M€ pour un EBIT à + 0,4 M€ et un résultat net part du groupe à - 0,1 M€.

Opérations particulières :

Nos opérations de cessions de créances commerciales ont diminué l'endettement financier net de 43,1 M€ au 31 décembre 2002, contre 39,6 M€ au 31 décembre 2001. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle.

En terme de présentation, il a été décidé, à compter du 1er janvier 2002, de remonter les royalties encaissées dans le pôle Aéronautique USA au niveau du chiffre d'affaires en lieu et place des autres produits. Ce retraitement d'un montant de 3,2 M€ n'a aucun impact sur le résultat.

L'uniformisation des méthodes de dépréciation des stocks au sein de nos divisions a provoqué des changements d'estimation des taux de décote pour certaines sociétés et des changements de méthodes pour d'autres unités. Par souci de simplification et eu égard à leur impact global peu significatif, ces retraitements ont généré des ajustements tant sur les provisions sur stocks d'ouverture pour un montant net de - 0,9 M€ (impact intégré dans les réserves consolidées) que sur les stocks de clôture (impact neutralisé sur le résultat exceptionnel consolidé).

Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les concessions et brevets, et les logiciels informatiques sont inscrits à leur prix d'acquisition et font l'objet d'un plan d'amortissement.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- fonds commerciaux	10 ans	linéaire
- concessions et brevets	10 ans	linéaire
- logiciels	1 an	linéaire

Les frais d'établissement sont enregistrés en charges de l'exercice ou inscrits à l'actif du bilan et amortis sur une durée de douze mois.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués à leur coût d'acquisition à l'exception des réévaluations légales, aujourd'hui sans incidence significative. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée prévisible d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- constructions	20 ans	linéaire
- agencements	10 ans	linéaire
- matériel de transport	5 ans	linéaire
- matériel et outillage	10 ans	linéaire
- matériel de bureau	5 ans	linéaire
- mobilier de bureau	10 ans	linéaire
- matériel informatique	3 ans	linéaire

La valeur initiale des biens immobilisés dont les sociétés consolidées disposent par contrat de crédit-bail est affectée aux différents postes de l'actif immobilisé. Ces biens sont amortis sur une durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Seuls les contrats d'une valeur nominale supérieure à 150 K€ sont retraités.

Annexes

aux comptes consolidés

Écarts d'acquisition

La partie affectée aux actifs corporels et incorporels (brevets) est amortie selon la même durée que les biens de même nature.

La partie affectée aux marques n'est pas amortie, elle fera, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation.

La partie résiduelle ou écart d'acquisition est amortie linéairement sur une période dépendant des conditions d'activité de chacune des sociétés concernées, sans toutefois excéder une durée de 20 ans.

Les frais liés à l'acquisition d'une société sont désormais incorporés au coût d'acquisition et s'incorporent au calcul de l'écart d'acquisition.

Filiales étrangères

Les comptes de bilan des filiales étrangères, à l'exception des capitaux propres convertis au cours historique, sont convertis au taux de clôture. En ce qui concerne le compte de résultat, les produits et charges sont convertis au taux moyen.

La différence qui résulte d'utilisation de taux différents est traitée en écart de conversion inscrit dans les capitaux propres.

Stocks

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré ou du dernier prix d'achat.

Les frais de stockage sur les matières premières et marchandises n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits finis et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les marges dégagées par les sociétés du groupe à l'occasion de ventes à d'autres sociétés du groupe sont éliminées, si elles revêtent un caractère significatif, pour la part correspondant aux produits non revendus le 31 décembre par la société acquéreuse. Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la rotation du stock en combinant des méthodes prospectives et statistiques d'écoulement des références, et du prix du marché net de coûts de distribution.

Valeurs mobilières de placements

Elles sont évaluées au plus faible de leur valeur d'achat ou de marché.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables actives et passives du bilan consolidé à l'exception des écarts d'acquisition. En application du principe de prudence, les actifs nets d'impôts différés résultant des déficits reportables n'ont pas été constatés à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, du fait de l'application du règlement 99-02 du CRC, la constatation d'un impôt différé sur les différences temporaires s'est poursuivie sur 2002.

La méthode du report variable a été retenue au taux incluant les contributions exceptionnelles soit 35,46 % pour les sociétés Françaises.

La société LISI est la société mère d'un groupe relevant du régime de l'intégration fiscale comportant en 2002, onze sociétés dont la liste suit : LISI AEROSPACE, Blanc Aero Industries, Blanc Aero Technologies, Eurofast, Former, Gradel, Gervais-le-Pont, Rapid, LISI AUTOMOTIVE, LISI COSMETICS, LISI.

Subventions d'investissements

En conformité avec les normes comptables internationales, et ceci à compter du 1er janvier 2001, les subventions ont été inscrites en produits différés. Elles sont constatées en produits sur la durée l'utilisation de l'actif d'une manière systématique et rationnelle.

Provisions pour risques et charges

En application de l'avis n° 00-01 du CNC, les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Elles sont calculées selon une méthode actuarielle rétrospective internationalement reconnue. Le calcul tient compte d'un taux de charges sociales estimé à 45 %. Elles sont inscrites au passif du bilan en provision pour risques et charges avec comptabilisation d'un impôt différé actif.

Dépréciation des créances

Elles sont calculées suivant des règles ayant pour effet de déterminer, dans des conditions raisonnables, les pertes probables. Les créances de moindre importance sont provisionnées en totalité et tous les dossiers importants font l'objet d'une appréciation ponctuelle tenant compte des informations réunies au cas par cas.

Comptabilisation des frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inscrits dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont comptabilisés.

Méthodes préférentielles

Le groupe LISI applique les méthodes préférentielles suivantes :

- Enregistrement de provision pour retraites. Ce retraitement est opéré uniquement dans les comptes consolidés.
- Activation des contrats de crédit-bail.
- Enregistrement en résultat des écarts de conversion actifs et passifs.

En revanche la société n'est concernée ni par la méthode de prise en compte de résultat à l'avancement, ni par l'étalement, sur la vie de l'emprunt, des frais d'émission.

Comptabilisation des stocks options

Trois plans de stock options sont en vigueur au 31 décembre 2002, ils sont constitués d'actions existantes attribuées sous forme d'options d'achat. Un plan de stock options affecté en décembre 1999 concerne 97 500 actions, un plan de stock options affecté en mars 2001 concerne 34 700 actions et le dernier, affecté en décembre 2001 concerne 39 500 actions.

Dans le cadre de la couverture des trois plans de stocks options en vigueur au 31 décembre 2002, des contrats d'option d'achats d'actions « call » de caractéristiques identiques aux plans d'option d'achat d'actions ont été conclus en août 2002 afin de couvrir les exercices de ces stocks options.

Simultanément, la société LSI a vendu, à l'émetteur des options d'achats d'actions, des options de ventes portant sur le titre à échéance 2005, et 132 251 actions d'auto-contrôle permettant ainsi à cet émetteur de disposer d'une couverture de son risque. L'opération de couverture des trois plans de stocks options a été mise en place à l'initiative de la direction générale du groupe. Sa mise en œuvre a été réalisée sous l'autorité du Vice-Président par la responsable du pôle trésorerie du groupe et ceci dans le cadre d'application de règles d'utilisation limitatives des produits dérivés comme instrument de couverture et non comme instrument spéculatif.

Pour ce qui concerne les traitements comptables, il a été décidé :

- d'étaler la charge financière correspondant à la prime payée au prestataire des services d'investissement (PSI) sur la durée d'exercice de l'option d'achat "call" ;
- de comptabiliser en produit la prime versée par le PSI relative à l'option de vente "put" ;
- de comptabiliser en charge la moins value de cession des actions d'autocontrôle.

Le résultat net par action

Le résultat par action est établi à partir du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2002, le groupe n'a pas émis d'instruments dilutifs.

Annexes

aux comptes consolidés

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

	Siège social	Numéro Siren	2002 % de contrôle	2002 % d'intérêts	2001 % de contrôle	2001 % d'intérêts
LISI (A)	Paris 12° (75)	536 820 269				
LISI AEROSPACE	Paris 12° (75)	320 152 333	99,99	99,99	99,99	99,99
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12° (75)	395 001 852	100,00	99,99	100,00	99,99
BAI GMBH (C)	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00		
BAI Aerospace Components (C)	Beijing (Pékin)	Chine	100,00	100,00		
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12° (75)	301 393 161	100,00	99,88	100,00	99,88
EUROFAST	Paris 12° (75)	395 002 017	99,99	99,98	99,99	99,98
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
HI-SHEAR AUTOMOTIVE	Torrance (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
MONADNOCK (D)	City of Industry (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00		
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00	100,00	100,00
A 1	Paramount (Californie)	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE (C)	Belfort (90)	433 709 953	100,00	100,00		
FORMER	Delle (90)	322 624 701	99,99	100,00	99,99	100,00
FORMER Espagne	Rivas-Vaciamadrid	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
MOHR UND FRIEDRICH	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
GRADEL	Scionzier (74)	606 420 107	100,00	100,00	100,00	100,00
GERVAIS LE PONT	Marnaz (74)	606 320 364	100,00	100,00	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE CORPORATION (C)	Mississauga L4W2T7 (Ontario)	Canada	100,00	100,00		
FORMER GMBH (E)	Esslingen	Allemagne			100,00	100,00
RAPID	Puiseux Pontoise (95)	582 041 471	100,00	100,00	100,00	100,00
MECANO	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
KKP GMBH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
KKP CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
RAPID Fasteners	Beijing (Pékin)	Chine	100,00	100,00	100,00	100,00
LISI COSMETICS	Paris 12e (75)	413 764 218	100,00	100,00	100,00	100,00
LISI COSMETICS Inc.	Stamford (Connecticut)	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
LISI COSMETICS Italia	Andezeno (Turin)	Italie	100,00	100,00	100,00	100,00
ARS Industries (B)	Ars-sur-Moselle (57)	399 998 053			100,00	100,00

[58]

- (A) Changement de dénomination sociale de GFI Industries en LISI le 14 mai 2002
 (B) Cession de la Société ARS Industries le 15 octobre 2002
 (C) Entrée de périmètre sur 2002 par création de société
 (D) Entrée de périmètre sur 2002 par acquisition de société
 (E) Fusion absorption par la société Mohr et Friedrich

Annexes

aux comptes consolidés

4. INFORMATION SECTORIELLE

	(en milliers d'euros)		AÉRONAUTIQUE		AUTOMOBILE		PACKAGING		AUTRES ACTIVITÉS		TOTAL	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
ACTIF IMMOBILISÉ												
ÉCARTS D'ACQUISITION												
Valeurs brutes en début d'exercice	50 159	44 489	82 182	80 404	14 729	14 462					147 070	139 355
Mouvements de l'exercice	12 127	3 287	-109	1 778		267					12 018	5 332
Variation de l'écart de conversion	-8 358	2 383									-8 358	2 383
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	53 928	50 159	82 073	82 182	14 729	14 729					150 730	147 070
Amortissements et dépréciations	-12 791	-9 816	-14 904	-10 870	-6 732	-4 289					-34 427	-24 975
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	41 137	40 343	67 169	71 312	7 997	10 440					116 303	122 095
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
Concessions, brevets (A)	3 493	3 253	2 447	2 187	192	19	63	102			6 195	5 561
Fonds commercial (A)	41	41	8 495	8 495	322	322					8 858	8 858
Autres immobilisations incorporelles			1 675	1 466	5	25		222			1 680	1 713
Valeurs brutes des immobilisations incorporelles	3 534	3 294	12 617	12 148	519	366	63	324			16 733	16 132
Amortissements et dépréciations (A)	-1 871	-1 363	-3 782	-3 457	-337	-98	-63	-159			-6 053	-5 077
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	1 663	1 931	8 835	8 691	182	268	0	165			10 680	11 055
IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
Valeur brutes des immobilisations corporelles	100 378	99 398	233 012	214 351	40 214	38 639	1 428	15 557	375 031	367 945		
Amortissements et dépréciations	-50 721	-44 718	-141 392	-130 454	-23 520	-22 003	-716	-4 621	-216 349	-201 796		
Valeur nettes des immobilisations corporelles	49 657	54 680	91 620	83 897	16 694	16 636	712	10 936	158 682	166 149		
Biens acquis en pleine propriété												
Terrains (B)	686	689	6 171	1 363	173	1 157	460	5 268	7 490	8 477		
Constructions (B)	11 614	11 268	29 769	27 184	7 798	6 659	762	3 748	49 943	48 859		
Installations techniques, matériel et outillage (B)	79 352	79 002	153 839	142 002	25 859	24 796	78	5 787	259 128	251 587		
Autres immobilisations corporelles	7 342	4 749	21 533	20 365	1 498	1 860	128	724	30 501	27 698		
Immobilisations en cours	1 384	3 676	2 822	4 559	1 283	564		30	5 489	8 829		
Amortissements et dépréciations (B)	-50 721	-44 718	-128 650	-116 648	-21 683	-18 400	-716	-4 621	-201 770	-184 387		
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	49 657	54 666	85 484	78 825	14 928	16 636	712	10 936	150 781	161 063		
Biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail												
Terrains			198	198					198	198		
Constructions			3 423	3 423	3 603	3 603			7 026	7 026		
Installations techniques, matériel et outillage		14	15 257	15 257					15 257	15 271		
Amortissements et dépréciations			-12 742	-13 806	-1 837	-3 603			-14 579	-17 409		
Valeurs nettes à la fin de l'exercice		14	6 136	5 072	1 766	0			7 902	5 086		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES												
Titres de participations non consolidés		24			17	10		40	17	74		
Créances rattachées à des participations		123				15			0	138		
Autres titres immobilisés	10	36	13	15		8	16	11	39	70		
Prêts accordés	37	40			136	9			173	49		
Autres immobilisations financières	3 680	4 989	69	58	30	107	19	21	3 798	5 175		
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	3 727	5 212	82	73	183	149	35	72	4 028	5 506		
Dépréciations					-66	-25	-1		-67	-25		
Valeurs nettes à la fin de l'exercice	3 727	5 212	82	73	117	124	34	72	3 961	5 481		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ NET	96 184	102 166	167 706	163 973	24 990	27 468	746	11 173	289 627	304 779		

Annexes

aux comptes consolidés

4. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

(en milliers d'euros)	2002	2001	2002	2001
(A) Dont			(B) Dont	
Ecart d'acquisition affectés aux brevets	152	152	Ecart d'acquisition affectés aux :	
Amortissements	-120	-112	Terrains	3 837
Ecart d'acquisition affectés aux marques*	8 385	8 385	Constructions	4 000
Net	8 417	8 425	Installations techniques	2 262
			Amortissements	-3 290
			Net	6 809
				7 404

* La marque RAPID a été évaluée en Août 2000 à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante. Elle pourra faire l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

4. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	AÉRONAUTIQUE		AUTOMOBILE		PACKAGING		AUTRES ACTIVITÉS		TOTAL	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ										
IMMOBILISATIONS BRUTES										
ÉCARTS D'ACQUISITION										
Valeurs brutes en début d'exercice	50 159	44 489	82 182	80 404	14 729	14 462			147 070	139 355
Acquisitions	12 127	3 287		1 778		267			12 127	5 332
Cessions			-109						-109	0
Autres mouvements	-8 358	2 383							-8 358	2 383
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	53 928	50 159	82 073	82 182	14 729	14 729			150 730	147 070
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Valeurs brutes en début d'exercice	3 294	2 024	12 148	12 060	366	361	324	467	16 132	14 912
Acquisitions	326	935	483	319	17	9	1	125	827	1 388
Cessions	-8	-39	-16	-97	-3			-2	-27	-138
Autres mouvements	-78	374	2	-134	139	-4	-262	-266	-199	-30
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	3 534	3 294	12 617	12 148	519	366	63	324	16 733	16 132
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Valeur brutes des immobilisations corporelles	99 398	81 203	214 351	202 320	38 639	36 700	15 557	36 416	367 945	356 639
Acquisitions	6 038	14 477	16 470	20 054	2 874	2 101	263	623	25 645	37 255
Cessions	-6 083	-789	-2 350	-3 206	-1 158	-160	-2	-363	-9 593	-4 518
Autres mouvements	1 025	4 507	4 541	-4 817	-141	-2	-14 390	-21 119	-8 965	-21 431
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	100 378	99 398	233 012	214 351	40 214	38 639	1 428	15 557	375 032	367 945
Biens acquis en pleine propriété										
Valeurs brutes en début d'exercice	99 384	81 203	195 473	183 448	35 036	33 097	15 557	27 252	345 450	325 000
Acquisitions	6 038	14 477	16 470	19 876	2 874	2 101	263	623	25 645	37 077
Cessions	-6 083	-789	-2 350	-3 206	-1 158	-160	-2	-363	-9 593	-4 518
Autres mouvements	1 039	4 493	4 541	-4 645	-141	-2	-14 390	-11 955	-8 951	-12 109
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	100 378	99 384	214 134	195 473	36 611	35 036	1 428	15 557	352 551	345 450
Biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail										
Valeurs brutes en début d'exercice	14		18 878	18 872	3 603	3 603	0	9 164	22 495	31 639
Acquisitions				178					0	178
Cessions									0	0
Autres mouvements	-14	14		-172				-9 164	-14	-9 322
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	0	14	18 878	18 878	3 603	3 603	0	0	22 481	22 495
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES										
Valeurs brutes en début d'exercice	5 212	6 566	73	447	149	134	72	92	5 506	7 239
Acquisitions	513	4 114	22	4	138	428	6	4	679	4 550
Cessions	-644	-5 773	-13	-15	-83	-428	-3	-154	-743	-6 370
Autres mouvements	-1 354	305		-363	-21	15	-39	130	-1 414	87
Valeurs brutes à la fin de l'exercice	3 727	5 212	82	73	183	149	35	72	4 028	5 506

Annexes

aux comptes consolidés

4. INFORMATION SECTORELLE (SUITE)

(en milliers d'euros)

	AÉRONAUTIQUE		AUTOMOBILE		PACKAGING		AUTRES ACTIVITÉS		TOTAL	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ										
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS										
DES ÉCARTS D'ACQUISITION										
Amortissements en début d'exercice	9 816	6 767	10 870	6 325	4 289	3 396			24 975	16 488
Dotations	4 812	2 676	4 034	4 545	2 443	893			11 289	8 114
Reprises									0	0
Autres mouvements	-1 837	373							-1 837	373
Amortissements en fin de l'exercice	12 791	9 816	14 904	10 870	6 732	4 289			34 427	24 975
DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Amortissements en début d'exercice	1 363	772	3 457	3 316	98	96	159	373	5 077	4 557
Dotations	582	240	341	370	67	2	27	65	1 017	677
Reprises	-8	-40	-16	-96	-3			-2	-27	-138
Autres mouvements	-66	391		-133	175		-123	-277	-14	-19
Amortissements en fin de l'exercice	1 871	1 363	3 782	3 457	337	98	63	159	6 053	5 077
DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Amortissements en début d'exercice	44 718	35 487	130 454	123 856	22 003	17 006	4 621	21 255	201 796	197 604
Dotations	10 047	7 424	13 505	12 520	2 473	2 376	697	960	26 722	23 280
Reprises	-5 383	-141	-2 617	-3 169	-787	-161	-2	-310	-8 789	-3 781
Autres mouvements	1 339	1 948	50	-2 753	-169	2 782	-4 600	-17 284	-3 380	-15 307
Amortissements en fin de l'exercice	50 721	44 718	141 392	130 454	23 520	22 003	716	4 621	216 349	201 796
Biens acquis en pleine propriété										
Amortissements en début d'exercice	44 718	35 487	116 648	110 759	18 400	13 947	4 621	20 961	184 387	181 154
Dotations	10 047	7 424	12 491	11 811	2 364	1 832	697	960	25 599	22 027
Reprises	-5 383	-141	-2 617	-3 169	-787	-161	-2	-310	-8 789	-3 781
Autres mouvements	1 339	1 948	2 128	-2 753	1 706	2 782	-4 600	-16 990	573	-15 013
Amortissements en fin de l'exercice	50 721	44 718	128 650	116 648	21 683	18 400	716	4 621	201 770	184 387
Biens faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail										
Amortissements en début d'exercice			13 806	13 097	3 603	3 059		294	17 409	16 450
Dotations			1 014	709	109	544			1 123	1 253
Reprises									0	0
Autres mouvements			-2 078		-1 875			-294	-3 953	-294
Amortissements en fin de l'exercice			12 742	13 806	1 837	3 603		0	14 579	17 409
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES										
Amortissements en début d'exercice					25	25			25	25
Dotations					56		1		57	0
Reprises					-15				-15	0
Autres mouvements									0	0
Amortissements en fin de l'exercice					66	25	1		67	25
CHIFFRE D'AFFAIRES										
Par secteur d'activité	180 219	200 813	283 233	287 345	50 716	63 413	3 493	8 041	517 661	559 612
Par zone de destinations, dont :										
Union Européenne	106 498	122 283	246 689	260 981	49 754	62 732	3 087	8 041	406 028	454 037
Continent Nord Américain	60 115	72 942	4 500	4 083	407	681			65 022	77 706
Continent Sud Américain	2 420	2 878		850					2 420	3 728
Extrême Orient	5 083	1 641							5 083	1 641
Moyen Orient	527	742							527	742
Europe de l'Est		16	14 900						14 900	16
Autres	5 576	311	17 144	21 431	555		406		23 681	21 742
Total	180 219	200 813	283 233	287 345	50 716	63 413	3 493	8 041	517 661	559 612
EBIT	15 472	29 079	29 670	28 240	-521	931	2 414	3 334	47 035	61 584
Besoins en fond de roulement (BFR)	76 766	84 316	47 627	51 638	4 010	7 221	1 226	2 359	129 629	145 534

Annexes

aux comptes consolidés

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par la société LISI et ses filiales sont les suivants :

- Bâtiment industriel à Puiseux (95) :
 - valeur d'origine 7 M€,
 - bail commercial de 30 ans.

• Locaux à usage de bureaux : siège social de la société mère et bureaux des divisions Aéronautique et Cosmetics (Paris 12ème).

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont inscrites en comptabilité pour leur valeur d'acquisition soit un montant de 19 371 K€.

Lorsque la valeur de réalisation ou de marché est inférieure à la valeur d'acquisition traduite en comptabilité, il est procédé à la constatation d'une provision pour dépréciation.

Les valeurs liquidatives de ces VMP prises en compte au 31 décembre 2002 ressortent à 20 105 K€.

6. COMPTES DE RÉGULARISATION

Ce poste comprend à l'actif, principalement les charges constatées d'avance ainsi que les charges à répartir.

[62]

7. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTÉRÊTS MINORITAIRES SUR DEUX ANS

(en milliers d'euros)	Total	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires
Au 01.01.2001	243 103	233 578	9 524
Résultat de l'exercice	26 147	26 147	
Dividendes versés	(5 844)	(5 844)	
Variations écarts de conversion (A)	3 262	3 262	
Subvention reçue	1 467	1 467	
Impact changement de méthodes (B)	166	166	
Variation de périmètre	(9 524)		(9 524)
Autres variations	(42)	(42)	
Au 31.12.2001	258 819	258 818	0
Résultat de l'exercice	12 375	12 375	
Dividendes versés	(5 903)	(5 903)	
Variations écarts de conversion (A)	(12 212)	(12 212)	
Augmentation de capital	0	0	
Impact changement de méthodes (B)	(897)	(897)	
Variation de périmètre	0	0	
Autres variations	18	18	
Au 31.12.2002	252 200	252 200	0
Ecarts de conversion	01.01.01	12 282	
	Variation	3 262	
	31.12.01	15 544	
	Variation	(12 212)	
	31.12.02	3 332	

(A) dont sociétés en dollars pour (10 467) K€

(B) harmonisation au niveau groupe des provisions pour dépréciations des stocks

Annexes aux comptes consolidés

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	2002	2001
Litiges	2 667	2 229
Impôts différés	22 888	21 139
Grosses réparations	583	713
Perte de change	167	
Pensions et retraites	12 217	13 234
Plan départ en retraite	904	
Réorganisation industrielle	424	1 359
Risques liés à l'environnement	5 125	6 523
Garanties données aux clients	1 610	323
Autres risques	1 791	3 431
Total	48 376	48 951

9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Concours bancaires d'exploitation	16 539	37 972
Crédits moyen terme	103 731	93 764
Dettes relatives aux contrats de crédit-bail	4 382	6 415
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	8 416	10 495
Autres dettes financières	339	18 934
Emprunts groupe		7 459
Total	133 407	175 039
Les échéances des emprunts et dettes financières sont les suivantes :		
A moins d'un an	47 803	65 210
A plus d'un an et moins de 5 ans	80 006	92 413
A plus de 5 ans	5 598	17 416
Total	133 407	175 039

Annexes

aux comptes consolidés

10. RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2002	2001
Produits financiers	1 653	641
Profits de change (A)	1 023	1 830
Reprise provisions sur immobilisations financières	51	148
Frais financiers	(9 066)	(10 645)
Pertes de change (B)	(1 568)	(1 492)
Dotations provisions sur immobilisations financières	(984)	(36)
Total	(8 891)	(9 554)
(A) dont reprise provisions pour pertes de change	36	90
(B) dont dotation provisions pour pertes de change	(189)	(36)

Annexes

aux comptes consolidés

11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	2002	2001
Produits exceptionnels		
Prix de vente des immobilisations corporelles et incorporelles	2 419	388
Prix de vente des immobilisations financières	5 153	10 402
Reprise provisions coûts de licenciement	1 952	2 384
Reprise provisions sur immobilisations	27	
Reprise provisions environnement	690	714
Reprise provisions grosses réparations	221	
Reprise provisions réglementées		46
Reprise provisions marchés	8	
Autres reprises provisions pour risques et charges	3 905	4 491
Divers produits exceptionnels	1 730	1 867
Total	16 105	20 292
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	1 733	248
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées (A)	8 192	9 219
Indemnités de licenciement	2 250	2 732
Dotations provisions coûts de licenciement	1 393	1 983
Dotations provisions sur immobilisations	579	121
Dotations provisions environnement	777	743
Dotations provisions pour grosses réparations	347	
Dotations provisions qualité		1 524
Dotations provisions marchés	480	929
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	1 682	3 387
Divers charges exceptionnelles	4 149	1 969
Total	21 582	22 855
Résultat exceptionnel	(5 477)	(2 563)
(A) Détails des immobilisations financières cédées		
VNC des titres NAFCO cédés par LISI AEROSPACE (société non consolidée)		1 389
VNC et MV consolidée des titres GFD cédés par LISI		7 825
VNC et MV consolidée des titres ARS Industries cédés par LISI	8 189	
Autres	3	5
Total	8 192	9 219

Les éléments exceptionnels sont définis comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités courantes et dont on estime qu'ils ne se reproduisent pas de manière fréquente ou régulière en raison :
de leur nature inhabituelle,
de leur non récurrence.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges, arbitrages ou faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

Annexes

aux comptes consolidés

12. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Répartition (en euros)	Résultat avant impôt retraits	Impôt retraits	Résultat net après impôts retraits
Résultat courant	39 846 669	(13 072 844)	26 773 825
Résultat exceptionnel à court terme	2 563 172	(145 452)	2 417 720
Résultat exceptionnel à long terme	(7 984 696)	(157 086)	(8 141 782)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(1 757 663)	221 381	(1 536 282)
Créances d'impôts à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		122 953	122 953
Déficits imputés sur l'exercice dans le cadre de l'intégration fiscale		2 803 052	2 803 052
Dotations amortissements écarts acquisition (B)	(11 288 939)	1 224 496	(10 064 443)
Résultat net comptable	21 378 543	(9 003 500) (A)	12 375 043

(A) dont impôts à payer : 6 346 705 euros
dont impôts différés : 2 656 792 euros

(B) concerne uniquement le retraitement de certains écarts d'acquisition des filiales américaines

[66]

12bis. RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE (EN K€)

Taux théorique		35,46%	
Impôt théorique			12 218,0
Reports déficitaires consommés dans l'exercice, non activés précédemment (filiale étrangère)			(542,0)
Divergence de traitement fiscal des GW américains déductibles			(1 719,0)
Crédits d'impôts filiales étrangères (non comptabilisés en ID)			(917,0)
Autres écarts			(37,0)
Impôt réel			9 003,0
Taux apparent		27,54%	

13. EFFECTIFS INSCRITS AU 31.12.02

	2002	2001
Cadres	441	371
Agents de maîtrise	520	421
Employés et ouvriers	3 962	4 294
Total	4 923	5 086

14. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Les membres du conseil d'administration de la société consolidante n'ont perçu aucune rémunération dans les sociétés consolidées.

Annexes aux comptes consolidés

15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - Données dans le cadre de l'activité courante

(en milliers d'euros)

	2002	2001
Dettes assorties de sûretés réelles et de cautions	10 493	11 476
Reliquat commandes investissements	6 958	6 749
Engagements donnés	17 451	18 225
- CAP de taux d'intérêt	39 479	24 593
Engagements reçus	39 479	24 593
- SWAP de taux	62 029	55 688
Engagements réciproques	62 029	55 688

Engagement donné :

Engagement donné par la société LISI à NATEXIS dans le cadre de l'utilisation de produits dérivés utilisés au titre de couvertures des plans de stocks options : Vente d'un PUT portant sur 100 000 titres LISI à échéance du 7/12/05 au prix d'exercice de 17 € par action.

Engagements reçus :

Les caps de taux d'intérêts sont contractés auprès des établissements bancaires en couverture des emprunts à taux variable (cf. note 9 - Emprunts et dettes financières) mis en place dans le cadre du financement des croissances externes.

Au 31 décembre 2002, la société a conclu 5 contrats de caps dont les caractéristiques sont les suivantes :

TAUX PLAFOND	NOTIONNEL AU 31/12/2002 (en milliers d'euros)	DATE DE DÉPART	DATE DE MATURITÉ
5,50%	6 708	08/09/2000	08/09/2003
4,25%	10 000	10/12/2001	08/12/2004
3,85%	10 000	02/01/2003	02/01/2004
5,23%	2 771	01/06/2000	01/06/2003
3,75%	10 000	10/12/2002	08/12/2004

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des swaps de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 9 - Emprunts et dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes.

Au 31 décembre 2002, la société a conclu 6 contrats de swaps dont les caractéristiques sont les suivantes :

NOTIONNEL AU 31/12/2002 (en milliers d'euros)	DATE DE DÉPART	DATE DE MATURITÉ	TAUX PRETEUR
10 000	01/11/01	02/01/03	EURIBOR 3 M
10 000	03/12/01	03/02/03	EURIBOR 3 M
14 483	08/09/00	08/09/05	EURIBOR 3 M
7 546	08/09/00	08/09/03	EURIBOR 3 M
10 000	12/03/03	12/06/03	EURIBOR 3 M
10 000	09/06/03	09/09/03	EURIBOR 3 M

D. Nantissement d'actifs

Nantissement de 300 017 actions de la société LISI AUTOMOTIVE, soit 99,99 % du capital en couverture des prêts bancaires à échéance 2007, le capital restant dû au 31 décembre 2002 est de 57,3 M€.

Type de nantissements /hypothèques	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant (K€) d'actifs nantis (a)	Total poste de bilan (K€) (b)	% correspondant (a)/(b)
s/immo. incorporelle	-	-	-	-	-
s/immo. corporelle	-	-	-	-	-
s/immo. financière	06/2000	09/2007	83 636	140 048	59,72 %
TOTAL			83 636	140 048	59,72 %

B - Données dans le cadre d'opérations non récurrentes

1. Garanties financières données au cessionnaire dans le cadre de la cession de GFD

La garantie d'actif et de passif octroyée au cessionnaire intègre essentiellement la prise en compte des pertes ou dommages sur environnement (franchise de 762 K€, prise en charge de 50 % des sommes payées comprises entre 762 K€ et 1 524 K€, et de 100 % pour les sommes payées supérieures à 1 524 K€, expiration : 17 juillet 2006).

2. Garanties financières données au cessionnaire dans le cadre de la cession de ARS Industries

La garantie d'actif et de passif octroyée au cessionnaire intègre essentiellement la prise en compte de pertes ou dommages hors environnement (montant minimal = 10 K€, franchise de 100 K€, plafond 650 K€, expiration : 15 janvier 2006) et des pertes ou dommages sur environnement (franchise de 100 K€, prise en charge de 50 % des sommes supérieures au plafond, expiration : 15 octobre 2005).

3. Garanties financières données au cessionnaire dans le cadre de la cession d'actifs de l'usine d'Aillewillers

Cette cession ne portant que sur des actifs dénommés n'a pas donné lieu à la délivrance au profit du cessionnaire d'une quelconque garantie financière.

C - Reçus dans le cadre d'opérations non récurrentes

1. Garanties financières reçues par le groupe LISI dans le cadre de l'acquisition de la société RAPID

Cette garantie intègre la prise en compte de préjudice fiscal ou autre (franchise de 300 K€, plafond 12 000 K€, expiration : prescription fiscale pour ce qui concerne les matières relatives à la réglementation fiscale et juin 2002 pour les autres matières).

2. Garanties financières reçues par le groupe LISI dans le cadre de l'acquisition de la société MONADNOCK

Cette garantie intègre la prise en compte d'un appauvrissement de la structure en terme de variation à la baisse des capitaux propres (seuil de déclenchement de 200 K\$, plafond 2 700 K\$).

Annexes

aux comptes consolidés

16. EXPOSITIONS AUX RISQUES

A. Risques généraux : assurances

Le groupe LISI bénéficie de couverture d'assurances groupe destinée à se protéger en cas de sinistre majeur.

- **Assurances dommages** : Couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'élève à 150 K€ pour une garantie d'un montant maximal de 623 M€ pour les bâtiments et le matériel et de 79 M€ pour les marchandises.
- **Assurance responsabilité civile** : Couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages après livraison pour un montant de 7,6 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne. Une assurance aéronautique couvre les risques spécifiques ainsi que les arrêts de vols pour un montant de 305 M€ (et pour les produits spatiaux à hauteur de 125 M€).
- **Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux** : Le groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€.
- **Assurances risques informatiques** : Le groupe a couvert les risques liés à un dysfonctionnement ou à une utilisation forcée de son système informatique.

B. Risques environnementaux

Au 31 décembre 2002, le montant des provisions pour risques environnementaux figurant dans la rubrique provisions pour risques et charges s'élève à la somme de 5,13 M€ contre un montant de 6,52 M€ au 31 décembre 2001.

En particulier, un montant de 3,05 millions d'Euros concerne l'évaluation prudente du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) du site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site.

Sur le site de Saint-Saturnin-du-Limet (France), la société LISI COSMETICS est engagée dans une action en justice dans le cadre d'une plainte des riverains sur une pollution des eaux de surface par les nitrates. S'agissant d'un délit formel, la société aura certes à répondre de ces faits, mais en l'état actuel de l'instruction, on ne peut pas ignorer les difficultés techniques pour la mise au point d'un système de traitement efficace, la nécessité de recourir préalablement à des études de faisabilité et à des essais sur le site, et la volonté déjà traduite dans les faits de la société LISI COSMETICS en particulier et du groupe en général, de maîtriser définitivement ce problème.

Enfin, le groupe exploite un certain nombre de sites industriels très anciens pour lesquels les études de sols ont été réalisées conformément au planning national ; en général, le dossier se solde par une décision de surveillance du site.

C. Autres risques

• Risques de marché (taux, change et actions) :

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour

la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

1) Risque de taux : Le groupe a recours aux instruments de gestion de risque de taux, de façon sélective, pour couvrir son risque sur les emprunts. Les opérations réalisées portent principalement sur des contrats d'échange de taux d'intérêts conclus à titre de couverture. Les produits et charges relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global de la société LISI, sont inscrits prorata temporis au compte de résultat. Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés. Les gains ou les pertes réalisés sur opérations de couverture affectées sont constatés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert. Ils sont comptabilisés sous la même rubrique que les produits et charges de cet élément. Le groupe LISI en raison de la souscription d'emprunts à taux variables est exposé à une surcharge ou à un manque à gagner du fait de l'évolution des taux. L'impact d'un point de variation sur les taux variables avant toute opération de couverture représenterait une surcharge ou un manque à gagner sur la base de l'encours 2003 d'environ 668 K€ soit 6,9 % du montant global des frais financiers 2002.

Le suivi de l'exposition au risque de taux est réalisé dans le cadre d'une politique des actifs financiers au niveau du groupe. Il s'appuie sur des outils de simulation et les conseils d'un cabinet spécialisé. (cf. 15. Engagements hors bilan - A -)

2) Risque de change : D'une part, les flux du groupe sont essentiellement des flux sur des devises non exposées, d'autre part, les principaux flux d'encaissements en devises en dehors de la zone euro sont compensés par des flux de décaissement (notamment pour les matières premières) pour des montants très proches. En conséquence, le risque de change est limité à la conversion de la marge des sociétés consolidées en dehors de la zone euro. Le risque de change résulte principalement des ventes à l'exportation. Les instruments financiers sont utilisés de façon sélective, sans recherche de spéculation, pour la couverture des chiffres d'affaires connus ou prévisionnels dans la limite maximale d'un an. Le groupe est essentiellement exposé sur les devises suivantes : dollar américain et livre sterling.

3) Risque actions : Le portefeuille actions détenu par la société LISI n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation (cf. : tableau des filiales et participation, annexes sociales), de ce fait, aucune action particulière n'est prise pour encadrer le risque actions.

Annexes

aux comptes consolidés

[69]

• Risque de liquidité : Tableau récapitulatif sur l'endettement du groupe en terme des dettes à taux fixe et variable

Entités contractantes	Nature de crédit	Taux Fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant 31/12/02 dû au en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises	Etat des sûretés réelles accordées en garantie
LISI (1)	Crédit syndiqué		Euribor 3 Mois + marge	76,4	57,45	2007	Couvert partiellement par des CAP et des SWAP	Nantissement des titres de LISI AUTOMOTIVE
LISI COSMETICS	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	8,23	1,37	2003	Couvert par des SWAP	NEANT
FORMER	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	11,5	5,52	2005	Couvert partiellement	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,0	1,3	2006	par un CAP SPREAD	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	2,5	2,25	2007		
RAPID	Crédit classique	5,15%		2,3	0,46	2003		NEANT
MECANO	Crédit classique	5,44%		2,9	1,9	2008		Caution de RAPID
		4,50%		5,1	3,8	2008		Caution de RAPID
KKP	Crédit classique	5,20%		0,9	0,4	2006		NEANT
		4,75%		1,5	1,0	2007		NEANT
LISI AEROSPACE	Crédit classique	3,60%		3,8	1,5	2004		
HI-SHEAR (2)	Crédit syndiqué		Libor 3 mois USD + marge	29,6	24,8	2009	Couvert partiellement par un SWAP	

N. B. : seuls les emprunts significatifs sont traités dans ce tableau.

(1) LISI

- Mode de détermination du taux d'intérêt : Euribor 3 mois
- Mode de calcul de la marge :
 - Tranche 1 : marge fixe
 - Tranche 2 : marge variable en fonction du gearing (+ ou - 0,20 %)
- Cas d'exigibilité anticipée :
 - Gearing $\geq 1,2$ et < 1 pendant 2 exercices consécutifs maximum
 - Dettes financières nettes $< 3,5$ années de CAF.

• Risque des matières premières :

Le groupe utilise principalement des matières premières très spécifiques qui subissent des variations dans le temps limitées. D'une manière générale, les approvisionnements sont couverts à prix fixes pour des durées comprises entre 6 mois et 3 ans sans engagement de volume.

• Risque juridique :

Compte tenu de l'activité de la société LISI, il n'existe pas de risque juridique spécifique.

• Risques commerciaux :

Pour mémoire, le groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titanes, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface).

Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 30 sites mondiaux de LISI. Ainsi le premier produit de la société en 2001, un système de rattrapage de jeu dans les freins disques arrières pour garantir le fonctionnement du frein de parking, a représenté un peu plus de 1 % du chiffre d'affaires total consolidé.

Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

(2) HI-SHEAR Corporation

- Mode de détermination du taux d'intérêt : Libor USD 3 mois
- Mode de calcul de la marge : marge variable en fonction du gearing (+ ou - 0,25 %)
- Cas d'exigibilité anticipée :
 - Non respect d'indicateurs financiers : situation nette négative
 - Survenance d'événements juridiques : non respect des échéances, insolvabilité, réduction de capital.

• Clients :

Sur la base des chiffres 2002, seuls 2 clients dépassent 5 % des ventes consolidés du groupe LISI. Les 10 premiers clients représentent 42 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes des 3 divisions, Aéronautique, Automobile et Parfumerie – Cosmétiques. Le montant de 80 % des ventes est atteint avec le 122ème client.

Les chiffres des deux premiers clients évoluent comme suit :

	2000	2001	2002
client A	11 %	12 %	13 %
client B	7 %	6,5 %	7 %

• Fournisseurs :

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui la société approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitements de surface et assemblages). Pour l'exercice 2002, l'ensemble des multiples opérations de sous-traitance réalisées par les sites de LISI représentait de l'ordre de 7,6 % du chiffre d'affaires consolidé.

17. FILIALES ÉTRANGÈRES

Les taux de clôture et les taux moyens des devises par rapport à l'euro sont les suivants :

		2002		2001	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar	(USD)	1,048700	0,952100	0,881663	0,891246
Livre Sterling	(GBP)	0,650500	0,630200	0,608494	0,618827
Yuan Chinois	(RMB)	8,68050	8,01125	7,3420	7,5704

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société

LISI, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Montbéliard, le 11 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes



Serge CLERC
RSM SALUSTRO REYDEL



Philippe DABEL



Marie GUILLEMOT

Rapport de gestion

sur les comptes sociaux

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 de la société LISI.

Nous vous rappelons que le rôle essentiel de notre Société consiste à animer, contrôler et prêter assistance à ses filiales.

Nos comptes sociaux résumés se présentent ainsi :

En milliers d'euros	2002	2001	2000
Produits d'exploitation	5 219	5 615	5 042
Ebit (1)	1 903	2 900	1 747
Résultat financier (hors dividendes filiales)	(4 108)	(4 768)	(2 822)
Résultat courant (avant dividendes)	(2 205)	(1 868)	(1 075)
Dividendes reçus des filiales	5 531	12 520	7 423
Résultat exceptionnel	3 103	4 010	(338)
Impôt sur les sociétés	2 273	435	351
Résultat net	8 702	15 097	6 361
Capitaux propres contributifs	98 726	95 314	85 297
Endettement financier net (2)	50 978	67 043	81 980

(1) Définition de l'Ebit : Résultat d'exploitation - participation

(2) Hors flux intra-groupe.

- Les produits d'exploitation diminuent de 7 %, les prestations étant en baisse en raison de la réduction d'activité de nos divisions.
- Les charges d'exploitation sont impactées d'éléments non récurrents, notamment des frais liés à la cession d'ARS Industries et au changement de dénomination sociale.
- Le résultat financier avant dividendes reçus des filiales accuse une baisse de 14 % qui résulte de la diminution de notre endettement financier net et de la baisse des taux d'intérêts. Les valeurs mobilières de placement dégagent une plus-value latente après impôts de 1,5 M€, non constatée à la fin de l'exercice, sur la base de leur valeur liquidative au 31 décembre 2002.
- Les dividendes versés par les filiales s'élèvent à 5,5 M€ dont 5 M€ de LISI AEROSPACE et 0,5 M€ de ARS Industries, contre 12,5 M€ en 2001. Suite à l'apport, par LISI, des titres RAPID et FORMER et d'une partie de la dette associée, à LISI AUTOMOTIVE, les dividendes en provenance de ces deux sociétés ont été versés directement à LISI AUTOMOTIVE.
- Le résultat exceptionnel est positif de 3 M€ du fait de la plus value sur cession des titres de la filiale ARS Industries.
- L'impôt société est composé de + 2,8 M€ de gains liés à l'intégration fiscale et de - 0,5 M€ d'impôts sur la plus value de cession des titres ARS Industries.
- Le résultat net avant dividendes ressort ainsi à 3,2 M€ à comparer à 2,6 M€ de 2001.
- Le résultat net de la société LISI pour l'exercice 2002 s'élève donc à 8,7 M€, contre 16 M€ en 2001.

Événements marquants

- Changement de dénomination sociale le 14 mai 2002 : GFI Industries devient LISI.
- Approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2002 du programme de rachat d'actions propres jusqu'à 10 % du capital de LISI.
- Apport par LISI des titres des sociétés FORMER et RAPID

à LISI AUTOMOTIVE en date du 21 juin 2002 avec effet rétroactif au 1er janvier 2002.

- Cession de ARS Industries en date du 15 octobre 2002 avec effet au 1er octobre 2002 au profit de la société PROMORAIL membre du groupe PANDROL.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 702 436 euros :

En euros	
à la réserve légale	0
le solde, soit la somme de	8 702 436
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	23 665 673
soit un bénéfice distribuable de	32 368 109

que nous vous proposons de répartir ainsi :

- aux actionnaires, à titre de dividendes,
la somme de 0,62 euro par action, soit 6 117 440
- au report à nouveau, le solde, soit 26 250 669

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes, en euros par action :

	Valeur nominale	Dividende	Avoir fiscal de l'action
Exercice clos le 31/12/99	1,52	0,61	0,30
Exercice clos le 31/12/00	1,52	0,61	0,30
Exercice clos le 31/12/01	2,00	0,62	0,31

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

Perspectives 2003

En raison d'une relative stabilité des distributions de dividendes et des prestations du groupe, le résultat net attendu en 2003 devrait être voisin du résultat net de 2002.

Actionnaires

Conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous informons que :

- la COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE DELLE détient 60,09 % de notre capital représentant 72,5 % des droits de vote ;
- la société VIELLARD MIGEON et CIE détient 6,7 % de notre capital représentant 8,1 % des droits de vote ;
- la société FFP détient 5,0 % de notre capital représentant 3,1 % des droits de vote ;
- le plan d'épargne groupe détient 0,8 % de notre capital représentant 0,5 % des droits de vote.

Autres informations

1. Les dépenses fiscalement réintégrant sont les amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 13 143 euros.
2. La société LISI est la société mère d'un groupe relevant du régime de l'intégration fiscale depuis l'exercice 2000. A ce titre, elle a bénéficié d'un gain d'impôt sur l'exercice 2002 de 2,8 M€. Conformément aux dispositions de la Convention d'Intégration Fiscale, ce gain est conservé par la société tête de groupe.
3. Les méthodes retenues pour l'élaboration des comptes sociaux et consolidés reposent sur les mêmes principes comptables. Seuls certains retraitements propres à la consolidation génèrent des différences de traitements.

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	63	62	19
Immobilisations corporelles	1 426	1 417	1 364
Immobilisations financières	163 920	169 259	173 741
Amortissements et dépréciations	(847)	(757)	(703)
Total de l'actif immobilisé net	164 562	169 981	174 422
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	301	134	5
Autres créances	4 803	3 560	5 294
Dépréciation des créances			
Valeurs mobilières de placement	11 987	13 014	18 928
Disponibilités	4 223	12 162	7 356
Provisions pour dépréciations	(737)		
Total de l'actif circulant	20 577	28 870	31 583
Comptes de régularisation	937	4	2
Total de l'actif	186 076	198 856	206 007

[72]

PASSIF

(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Capitaux propres			
Capital	19 734	19 734	14 946
Primes de fusion	27 134	27 134	30 932
Réserves	42 159	32 964	31 968
Résultat de l'exercice	8 702	15 097	6 361
Total des capitaux propres	97 729	94 929	84 208
Provisions pour risques et charges	192	658	366
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	83 340	97 761	115 771
Fournisseurs	911	1 151	746
Autres dettes	3 904	4 357	4 917
Total des dettes	88 155	103 269	121 434
Total du passif	186 076	198 856	206 007

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires hors taxes	4 842	5 462	4 946
Produits d'exploitation	5 219	5 615	5 042
Charges externes	(1 817)	(1 479)	(2 131)
Impôts et taxes	(104)	(104)	(125)
Frais de personnel	(1 258)	(1 054)	(955)
Autres charges	(45)		(28)
Amortissements, provisions	(92)	(78)	(55)
Résultat d'exploitation	1 903	2 900	1 747
Produits financiers			
- des participations	6 664	13 074	7 917
- des autres valeurs mobilières et des créances	554	242	416
- sur cession des valeurs mobilières de placement	52	117	200
- reprises provisions			130
Charges financières			
- intérêts et charges assimilées	(4 840)	(5 662)	(4 059)
- sur cessions de valeurs mobilières de placement	(269)	(19)	(4)
- dotations aux provisions	(738)		
Résultat financier	1 423	7 752	4 601
Résultat courant avant impôt	3 326	10 653	6 348
Produits exceptionnels			
- sur opérations en capital	5 150	8 875	47
- sur opérations de gestion	4	7	31
- reprises provisions	566		
Charges exceptionnelles			
- sur opérations en capital	(2 442)	(4 482)	(26)
- sur opérations de gestion	(75)	(98)	(25)
- dotations aux provisions	(100)	(292)	(366)
Résultat exceptionnel	3 103	4 010	(338)
Impôt sur les bénéfices	2 273	435	352
RESULTAT NET	8 702	15 097	6 361

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2002	2001	2000
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	5 621	11 075	6 631
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	(3 035)	1 448	(622)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	2 586	12 523	6 009
Opérations d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13)	(126)	(17)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		109	47
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(51)	6	(90 047)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	5 151	8 766	
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales			(1 224)
Encaissements provenant des prêts aux filiales	5 730		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissement (B)	10 817	8 755	(90 017)
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital		1 467	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 902)	(5 843)	(5 851)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts			76 661
Remboursements d'emprunts	(9 582)	(8 483)	(5 170)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	(15 484)	(12 859)	65 639
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)	(2 783)		
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	(4 864)	8 419	(18 368)
Dont variation liquidités	(9 703)	(4 079)	(3 260)
Dont variation concours bancaires courants	4 839	12 498	(15 108)
Trésorerie à l'ouverture (E)	(5 534)	(13 953)	4 416
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D+E)	(10 398)	(5 534)	(13 953)

[74]

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 01.01.2001	84 208
Résultat de l'exercice	15 097
Augmentation de capital	1 468
Dividendes versés	-5 843
Au 31.12.2001	94 929
Résultat de l'exercice	8 702
Dividendes versés	-5 902
Au 31.12.2002	97 729

Annexes

FILIALES ET PARTICIPATIONS (DONNÉES CONSOLIDÉES EN €)

Société	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-Part du capital détenue (en %)*	Valeur brute comptable des titres détenus*	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
FILIALES									
LISI AUTOMOTIVE	30 001 800	156 837 238	99,99%	83 636 428	21 054 172	0	283 230 232	12 142 972	
LISI AEROSPACE	2 475 200	119 586 371	99,99%	30 863 816	2 782 646	0	180 217 311	6 848 291	5 029 572
LISI COSMETICS	14 128 650	18 912 080	99,99%	25 541 040	0	0	50 716 287	(4 830 981)	

* La valeur nette comptable des titres détenus est identique à la valeur brute.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(nature des indications)	1998	1999	2000	2001	2002
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	14 806 923	14 946 414	14 946 414	19 733 676	19 733 676
Nombre d'actions émises (A)	9 712 705	9 804 205	9 804 205	9 866 838	9 866 838
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 248 340	4 606 970	4 946 203	5 462 214	4 842 314
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	4 935 994	5 841 451	6 300 507	15 032 618	6 793 622
Impôt sur les sociétés	1 798 917	1 182 595	-351 751	-435 041	-2 273 016
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	3 211 404	4 566 288	6 361 233	15 097 335	8 702 436
Résultat distribué (B)	5 917 578	5 851 492	5 843 185	5 902 579	6 117 440
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	0,32	0,48	0,68	1,57	0,92
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,33	0,47	0,65	1,53	0,88
Dividendes attribués à chaque action (net)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
Personnel					
Effectif moyen des salariés	6	7	7	8	9
Montant de la masse salariale	750 725	716 085	693 257	760 186	909 412
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	285 124	109 591	262 026	293 393	348 263

(A) Division par cinq de la valeur nominale des actions le 29 juin 1998.

(B) Déduction faite du dividende qui aurait concerné les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues.

Projets de résolutions

Assemblée Générale Ordinaire LISI

Ordre du jour

ET PROJET DE RÉSOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2003

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2002 ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2002 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;
- Nomination de nouveaux Administrateurs ;
- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Projet de résolutions

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2002 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 8 702 436 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 13 143 Euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce au 31 décembre 2002, faisant ressortir un bénéfice de 12 375 047 Euros.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce, approuve les conventions visées dans ce rapport.

De même, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur une convention visée par l'article L225-42 du Code de Commerce, approuve expressément la convention décrite dans ce rapport.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

• le bénéfice de l'exercice, soit la somme de	8 702 436 €
• augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	23 665 673 €
Soit, au total	32 368 109 €

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 0,62 Euro par action, soit la somme de 6 117 440 € qui sera mise en paiement le 16 mai 2003
- au compte report à nouveau, le solde, soit la somme de 26 250 669 € étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la Société à la date de détachement du coupon.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

	Dividende	Avoir Fiscal	Revenu brut
Exercice clos le 31/12/99	0,61 €	0,30 €	0,91 €
Exercice clos le 31/12/00	0,61 €	0,30 €	0,91 €
Exercice clos le 31/12/01	0,62 €	0,31 €	0,93 €

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Christian PEUGEOT, demeurant 70 rue Madame – 75006 PARIS, à effet du 4 mars 2003, décision prise par le Conseil d'Administration dans sa séance du même jour.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles KOHLER pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2008.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Roland BURRUS pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2008.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société VMC, représentée par Monsieur Michel VIELLARD, pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2008.

Projets de résolutions

Assemblée Générale Ordinaire LISI

[77]

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société CIKO, représentée par Monsieur Jean Philippe KOHLER, pour une durée de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2008.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 14 mai 2002 ;
- autorise, conformément aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, dans le cadre de la loi DDOEF du 2 juillet 1998, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 986 683 actions, en vue des utilisations suivantes :

- la remise d'actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, en vue de minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer, plus généralement les conditions d'une transaction ;

- l'intervention sur le marché du titre à des fins de régularisation par intervention systématique en contre tendance ;

- consentir des options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son groupe ;

- la cession sur le marché des titres achetés, en fonction des opportunités,

- la remise des titres à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation ou par toute autre manière d'actions de la société,

- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans la limite de 10 % de son capital social en respect de la loi DDOEF du 2 juillet 1998.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra acheter ses propres actions qu'à un prix unitaire au plus égal à 40 euros hors frais d'acquisition,

- la société ne pourra vendre tout ou partie des actions ainsi acquises qu'à un prix unitaire au moins égal à 10 euros hors frais de cession.

Le montant maximal que LISI est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 40 euros, s'élèvera à 39 467 320 euros.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente assemblée.

- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer une somme de 58 500 euros, à titre de jetons de présence, au Conseil d'Administration.

Cette décision, applicable pour l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Douzième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

des commissaires aux comptes **Rapport général** des commissaires aux comptes **Rapport spécial**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels établis selon les principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Montbéliard, le 11 avril 2003
Les Commissaires aux Comptes


Serge CLERC


Philippe DABEL


Marie GUILLEMOT

RSM SALUSTRO REYDEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE ET PRÉALABLEMENT AUTORISÉE

cession de titres

- A la société SA HLM Delle Franche-Comté Habitat
Conseil d'Administration du 11 septembre 2002

2.683 actions de la société Coopérative Immobilière de l'Isle sur le Doubs pour un montant de 150 248,00 euros.

administrateur concerné :

- Monsieur Michel VIELLARD

2. Nous vous présentons également notre rapport sur la convention visée à l'article L 225-42.

La convention suivante n'a pu être autorisée par votre conseil d'administration du fait que tous les administrateurs sont concernés et de l'interdiction faite dans ce cas par la loi de participer au vote sur l'autorisation sollicitée.
apports de titres

- Des sociétés RAPID et FORMER à la société LISI AUTOMOTIVE
Conseil d'Administration du 28 février 2002

19 999 actions de la société RAPID pour un montant de 89 995 500 euros,

224 653 actions de la société FORMER pour un montant de 20 340 928,12 euros.

Paris et Montbéliard, le 11 avril 2003
Les Commissaires aux comptes


Serge CLERC


Philippe DABEL


Marie GUILLEMOT

RSM SALUSTRO REYDEL

Attestation des responsables du contrôle des comptes

[79]

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société LISI et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité d' Emmanuel VIELLARD, Vice Président Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Le présent document ne contient pas d'informations financières prévisionnelles résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

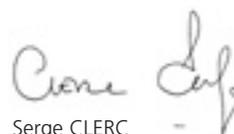
Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2001, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2002, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Paris et Montbéliard, le 17 avril 2003
Les Commissaires aux Comptes


Philippe DABEL


Serge CLERC


Marie GUILLEMOT

RSM SALUSTRO REYDEL

de référence et du contrôle des comptes

Responsables du document

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE :

M. Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE :

"A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du groupe LISI ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Paris, le 17 Avril 2003,



Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

3. COMMISSAIRE AUX COMPTES :

	DATE DE 1 ^{ÈRE} NOMINATION	DATE D'EXPIRATION DES MANDATS	
COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	Exercice	Exercice	Année AGO
Serge CLERC 4B Avenue Chabaud Latour – BP 295 25205 MONTBELIARD Cedex Membre du réseau EXCO	1993	2004	2005
RSM SALUSTRO REYDEL représenté par Marie GUILLEMOT et Philippe DABEL 8 Avenue Delcassé 75378 PARIS Cedex 08 Membre du réseau RSM International et RSA Partenaires	1999	2004	2005
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS	Exercice	Exercice	Année AGO
Jean-François CALAME 4B Avenue Chabaud Latour - BP 295 25205 MONTBELIARD Cedex Membre du réseau EXCO	1993	2004	2005
Jean-Claude REYDEL 8 Avenue Delcassé 75378 PARIS Cedex 08 Membre du réseau RSM International et RSA Partenaires	1999	2004	2005

Responsables du document

[81]

4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :
EXERCICES COUVERTS 2001 - 2002

(en milliers d'euros)	RSM Salustro Reydel		Serge CLERC		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha (1)	
	Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	77	90	103	108	268	267	-	-
Missions accessoires	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	77	90	103	108	268	267	-	-
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	124	79

N. B. : En France, la revue fiscale est effectuée par le Bureau Francis LEFEBVRE, dont les honoraires ne figurent pas dans ce tableau.

(1) Comité de Groupe